

RAPPORT ANNUEL SUR LA FAUNE 2019

AVEC STATISTIQUES DE LA CHASSE ET
DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LA FAUNE

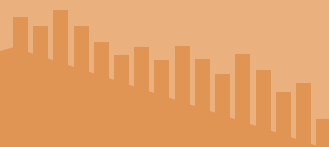
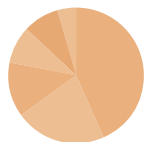


TABLE DES MATIÈRES

Préambule	3
ÉVÉNEMENTS CLÉS DE L'ANNÉE 2019	4
SUIVI ET GESTION DE LA FAUNE	6
Prévention et indemnisation des dommages	7
Situation globale	7
Situation en forêt	7
Espèces chassées	8
Cerf	8
Chevreuil	10
Chamois	12
Sanglier	14
Bouquetin	16
Lièvre brun	17
Blaireau	19
Bécasse	21
Tétras-lyre	22
Grand Cormoran	23
Autres espèces chassables	24

Espèces protégées	25
Grands carnivores	25
Lynx	25
Loup	26
Autres espèces protégées	26
Grand Tétras	26
Castor	27
Chauves-souris	28
Amphibiens et reptiles	29
Invertébrés	30
Autres oiseaux et mammifères	31
ADMINISTRATION DE LA CHASSE	33
Nouveaux chasseurs	34
Permis délivrés	34
ANNEXE : ANIMAUX PÉRIS	35

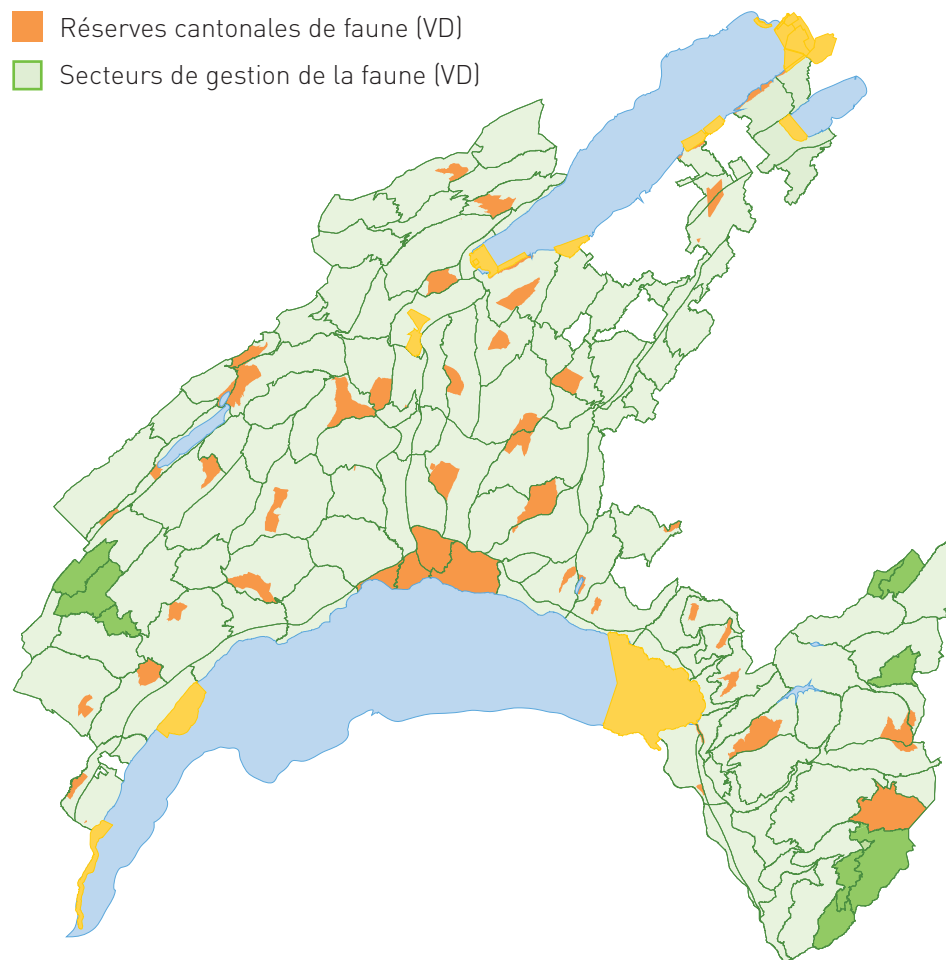
PRÉAMBULE

Le rapport annuel 2019 présente les principaux résultats des activités conduites par la division Biodiversité et paysage ainsi que ses partenaires en matière de gestion de la faune. Le rapport résume les statistiques clés en matière de chasse, de mortalité routière et aussi d'actions de sauvetage et de conservation. Il ne vise pas l'exhaustivité, mais donne un aperçu de la situation de la faune dans notre canton, des dommages que certaines espèces occasionnent et des mesures prises pour améliorer l'équilibre entre l'homme et la nature.

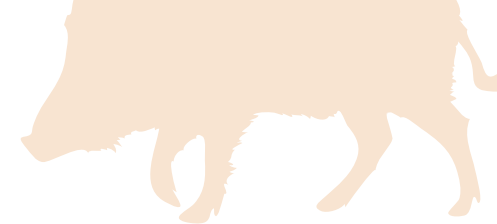
Rapport annuel sur la faune 2019 avec statistiques de la chasse et des dommages causés par la faune. Année civile, sauf pour certaines espèces chassables, comptabilisées jusqu'au 28.02.2020. Les données relatives à la prévention et à l'indemnisation des dommages de la faune sont provisoires et seront actualisées en 2021. DGE-BIODIV décembre 2020.

Secteurs de gestion de la faune, réserves de faune cantonales et nationales

-  Districts francs fédéraux (CH)
-  Réserves d'oiseaux d'eau et migrants d'importance nationale et internationale (CH)
-  Réserves cantonales de faune (VD)
-  Secteurs de gestion de la faune (VD)



ÉVÉNEMENTS CLÉS DE L'ANNÉE 2019



Le sanglier en croissance

Les effectifs de sanglier demeurent très élevés dans le canton, notamment dans le Jura nord vaudois, en dépit des nombreuses mesures mises en œuvre dans le cadre du plan de gestion du sanglier 2017-2021 approuvé le 6 octobre 2017 par le DTE. Ainsi, plusieurs modifications réglementaires visant à améliorer l'efficacité de la régulation du sanglier ont déjà été exploitées ces deux dernières années, telles que l'assouplissement des heures de chasse, l'extension de la période de chasse, l'ouverture des réserves de faune cantonales situées en zones à risque, la réduction du prix du permis de chasse pour cette espèce, la prise en charge des frais d'analyse de trichines.

Les 9 surveillants de la faune permanents et 80 auxiliaires ont nettement intensifié les tirs nocturnes de régulation. Plus de 300 sangliers ont été prélevés ces 2 dernières années, soit 5 à 6 fois plus que les années 2011-2016. La division a par ailleurs investi 45'000 francs pour l'achat de lunettes thermiques pour les opérations de tir nocturne. Certains chasseurs demandent désormais la possibilité de chasser la nuit, mais la division tient à garder le contrôle de telles opérations pour des raisons évidentes de sécurité.

Force est de constater cependant que la courbe des dommages indemnisés peine à s'infléchir et que la régulation de l'espèce ne peut être réalisée à satisfaction, faute de ressources humaines appropriées. La gestion du sanglier doit passer par l'accroissement des synergies entre agriculteurs, chasseurs et surveillants de la faune. En particulier, les milieux de la chasse devraient poursuivre leur rôle de régulateur dans le canton. Les milieux agricoles, de par leurs connaissances du terrain, sont invités à effectuer leur permis de chasse pour défendre leurs parcelles.

De nombreux efforts ont par ailleurs été consentis en matière de prévention des dommages. Le canton subventionne l'achat du matériel à hauteur de 80 % en zone à risque, ainsi que la pose et l'entretien des clôtures à hauteur de 1 franc par mètre linéaire. Dans ce domaine, la division collabore avec une vingtaine de préposés agricoles pour le conseil et le contrôle de ces clôtures, ainsi qu'avec neuf taxateurs pour l'indemnisation des dommages.

Les mesures mise en œuvre les plus importantes sont les suivantes :

- un soutien financier et un conseil accru pour la pose et l'entretien des clôtures ;
- l'extension des heures et de la durée de chasse, ainsi qu'une diversification des modalités de chasse ;
- dans les zones à risque, l'ouverture de la chasse et/ou de la régulation à tous les milieux, mais de manière nuancée selon que l'on soit dans un espace protégé ou pas ;
- la mobilisation des surveillants de la faune permanents et des auxiliaires pour réguler les effectifs dans les zones peu ou pas chassées ;
- paiement des indemnités aux agriculteurs chaque trimestre (3-4 fois par an) ;
- renforcement des synergies entre garde-faune et les chasseurs (organisation de battues) ;
- augmentation de la période de chasse à l'affut (+ 3 mois).

Classement du Creux du Van

En 2019, les travaux concernant la protection du site du Creux du Van ont porté sur la préparation de la décision de classement finale pour signature par la cheffe de département début 2020. Cette étape importante mettra fin aux 140 oppositions qui avaient été déposées lors des deux mises à l'enquête de 2017 et 2018.

Sur le terrain, les essais de régénération de la végétation sensible du bord du cirque se sont poursuivis, avec la clôture d'une surface supplémentaire, désormais soustraite au piétinement sur un des principaux points de vue du site. Le suivi botanique des exclos installés en 2018 montre déjà une évolution positive de la flore. Toutes ces démarches se font en étroite coordination avec le canton de Neuchâtel.

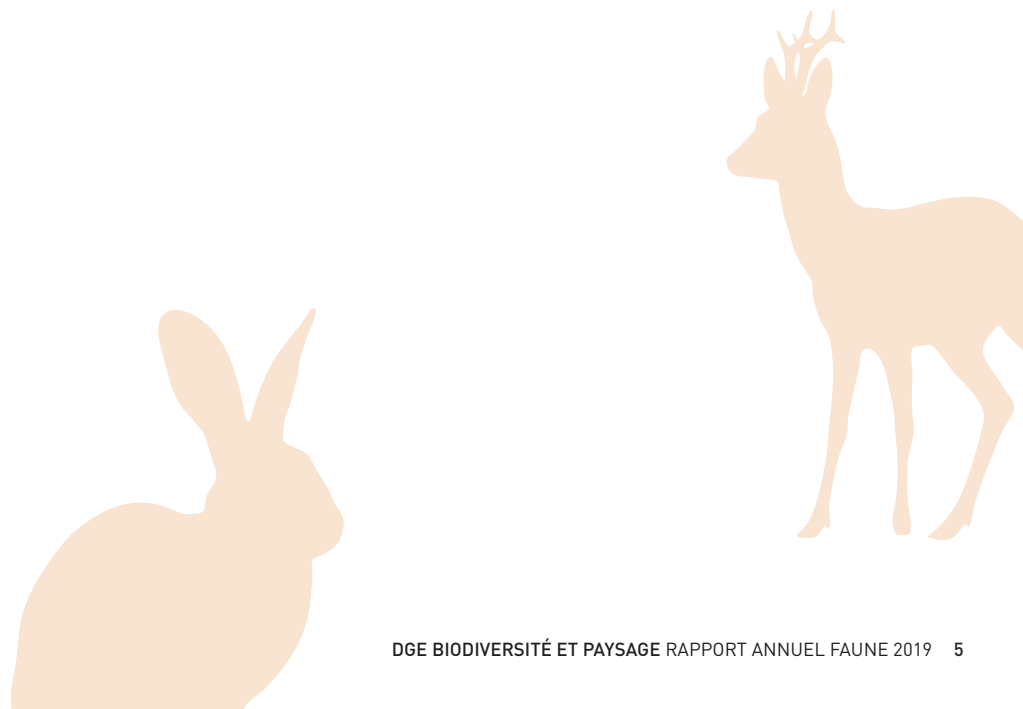
Modification des itinéraires autorisés en présence de neige dans le site fédéral de protection de la faune du Noirmont

En 2019, la signalisation pour la pratique des sports de neige mise en place en 2017 et le respect des itinéraires autorisés ont été évalués : ce bilan a inclus des visites de terrain par un mandataire, les observations des collaborateurs de la DGE ainsi que des discussions avec les communes, les usagers et des représentants d'ONG. Les demandes de modifications et d'ajouts d'itinéraires ont été évaluées en tenant compte de la responsabilité d'assurer, dans ce site, la protection de la faune contre les dérangements en période hivernale. La division a estimé possible d'autoriser des itinéraires supplémentaires, les a soumis pour approbation à l'OFEV et a publié la décision. Aucune opposition n'a été déposée. La carte adaptée des itinéraires a été publiée et la mise à jour de la signalisation initiée. En autorisant ces nouveaux itinéraires, la divi-

sion compte sur un meilleur respect des règles de comportement dans le site par les usagers. Selon les recommandations de la Confédération et les bonnes pratiques à observer pour protéger la faune des dérangements, les itinéraires supplémentaires ont été placés sur des sentiers pédestres balisés par Vaud Rando et hors forêt.

Zones de tranquillité pour la faune sauvage dans les Alpes vaudoises

Pour une meilleure cohabitation entre l'homme et la faune. La mise en place de zones de tranquillité grâce à des solutions négociées avec les acteurs de la région a démarré dans l'est du canton en 2017, en coordination avec le Plan directeur régional (PDR) des Alpes vaudoises. Les périmètres ont été délimités et les dispositions établies. Le projet de PDR a été mis en consultation auprès des communes et des services de l'État en 2019. La consultation publique a été reportée à 2020.





SUIVI ET GESTION DE LA FAUNE

PRÉVENTION ET INDEMNISATION DES DOMMAGES

ESPÈCES CHASSÉES

ESPÈCES PROTÉGÉES

Grands carnivores

Autres espèces protégées

PRÉVENTION ET INDEMNISATION DES DOMMAGES

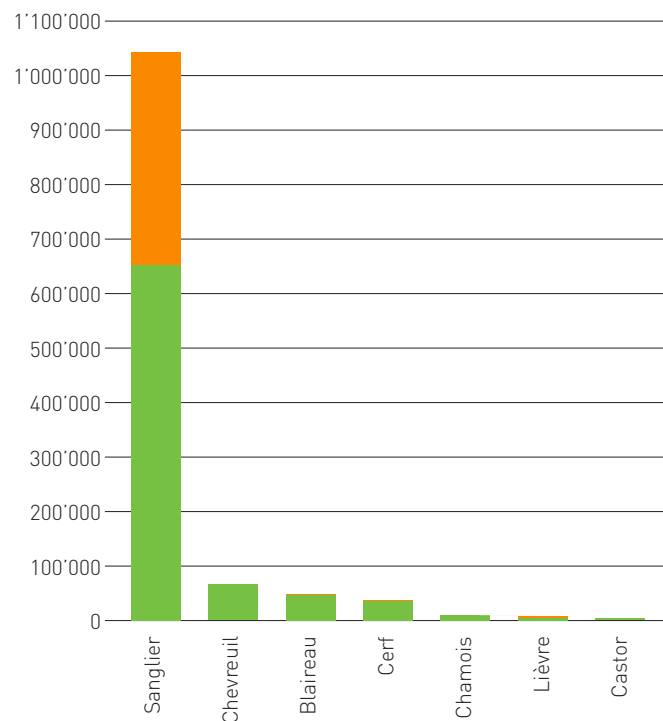


SITUATION GLOBALE 2019 (CHF)

	Agricole	Forestier	Total
Prévention	397'134	221'210	618'344
Indemnisation	815'234	1'950	817'184
Total	1'212'368	223'160	1'435'528

SITUATION DANS L'AGRICULTURE PAR ESPÈCE 2019 (CHF)

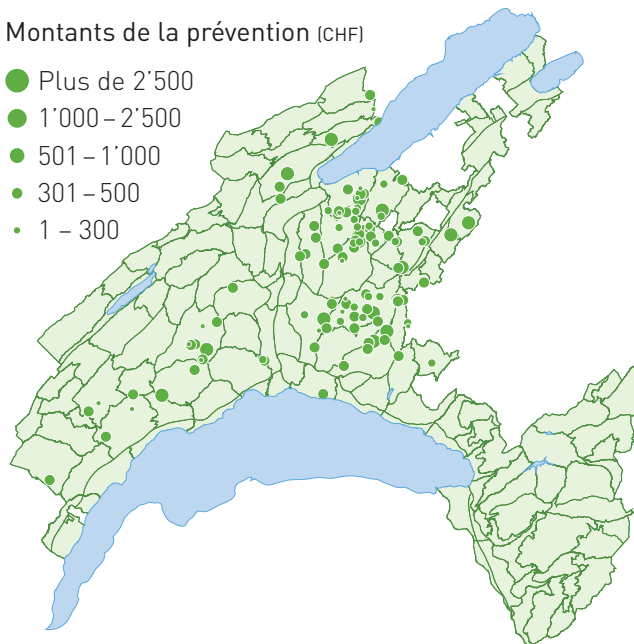
■ Prévention ■ Indemnisation



SITUATION EN FORÊT 2019

Montants de la prévention (CHF)

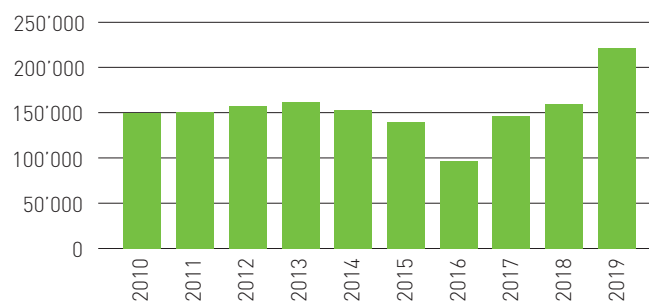
- Plus de 2'500
- 1'000 – 2'500
- 501 – 1'000
- 301 – 500
- 1 – 300



Prévention des dommages causés par les ongulés

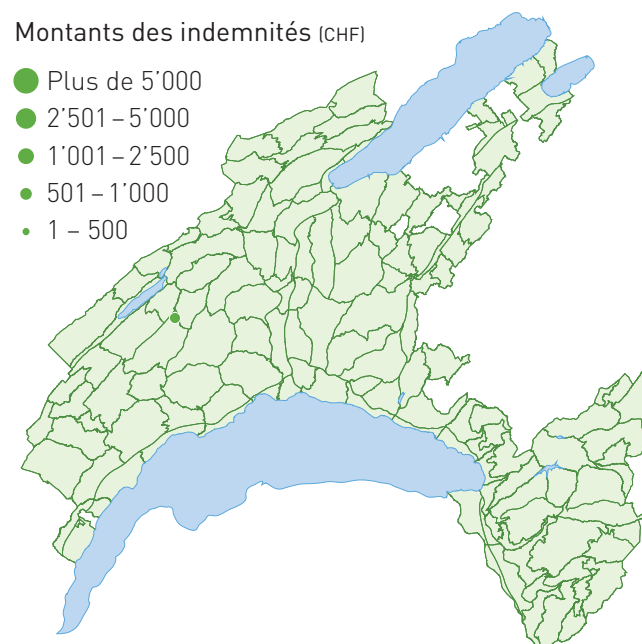
Mesures de prévention des dommages pouvant être prises, sans distinction d'espèce : protections individuelles, enduits de protection ou encore clôtures.

Total 2019: CHF 221'210.–



Montants des indemnités (CHF)

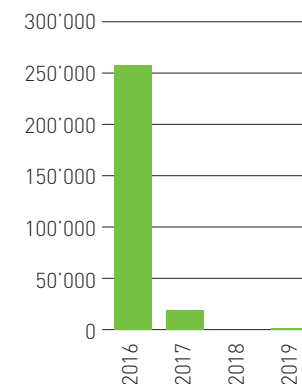
- Plus de 5'000
- 2'501 – 5'000
- 1'001 – 2'500
- 501 – 1'000
- 1 – 500



Indemnisation des dommages causés par les cerfs

Les montant indemnisés concernent uniquement les dégâts d'écorçage et de frayure provoqués par le cerf dans les peuplements réguliers d'épicéas plantés avant 1995.

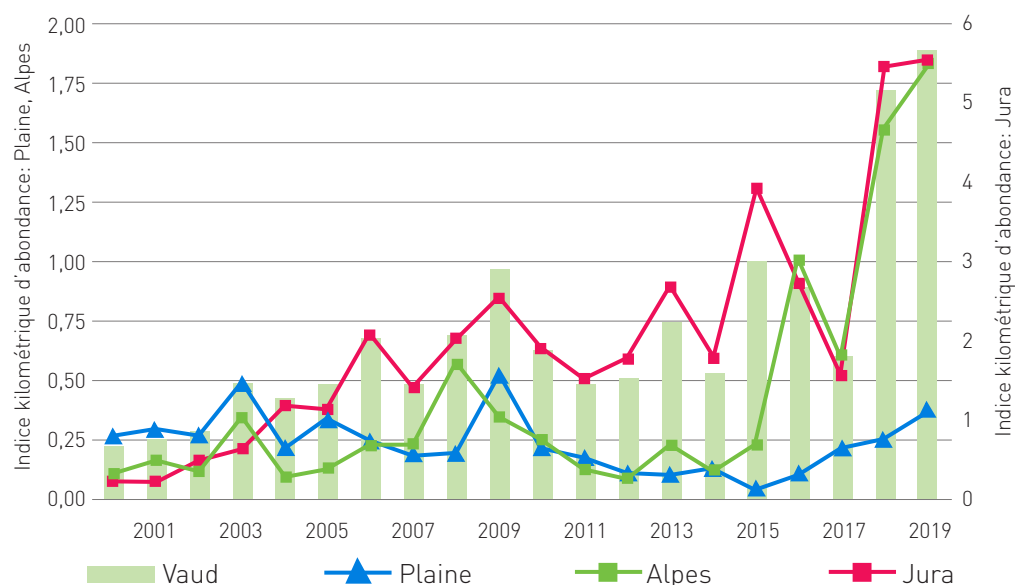
Total 2019: CHF 1'950.–





Effectifs

En 2019, comme les autres années, les effectifs de cerfs estimés sur la base de comptages ou comptés, diffèrent entre les Alpes, la Plaine et le Jura.



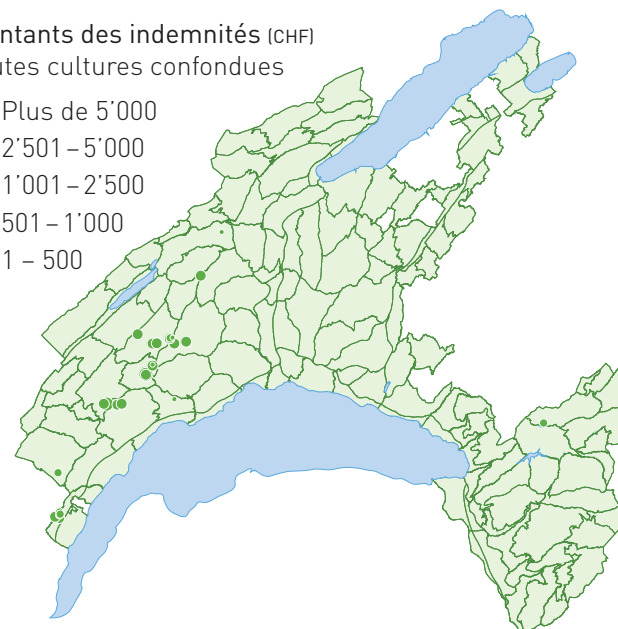
Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

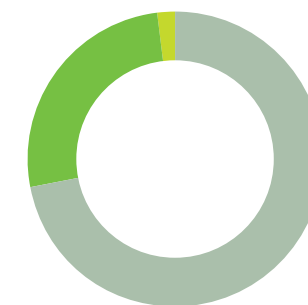
Montants des indemnités (CHF)

Toutes cultures confondues

- Plus de 5'000
- 2'501 – 5'000
- 1'001 – 2'500
- 501 – 1'000
- 1 – 500

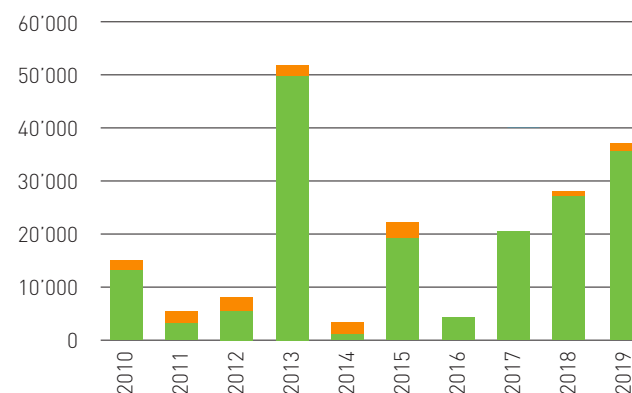


Cultures touchées



- Autres cultures 72%
- Céréales 26%
- Prairie artificielle ou permanente 2%

Évolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2019:
CHF 1'575.-

Total indemnisation 2019:
CHF 35'617.-

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)



Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

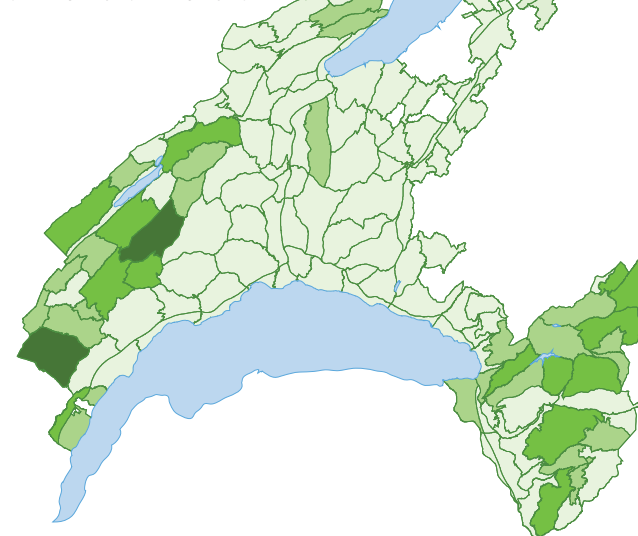
Plan de tir 2019

- Total des attributions 2019: 290 cerfs dont
- 94 pour la chasse en équipe dans les Alpes
 - 164 pour la chasse en équipe dans le Jura
 - 32 pour la chasse individuelle

Répartition des prélèvements par la chasse

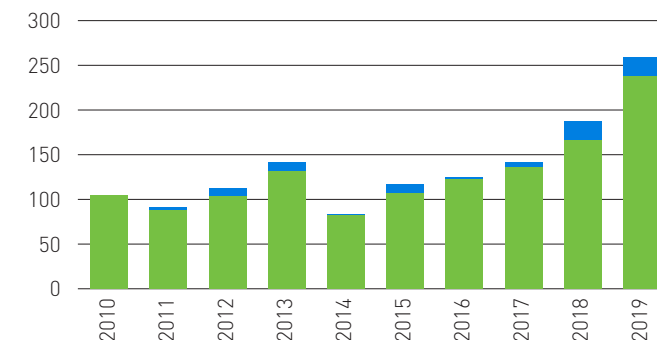
	Nombre	Proportion
Mâle	41	17%
Femelle	73	31%
Faon et animal d'une année	123	52%
Total des prélèvements 2019: 237 cerfs		

Chasse 2019-2020



Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion

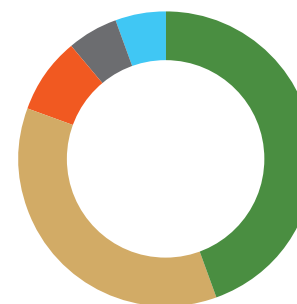
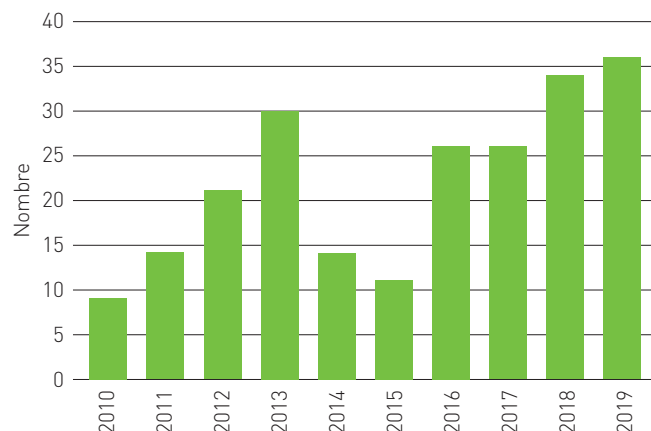


Total tirs de gestion 2019: 22 cerfs

Autres causes de mortalité

Total 2019: 36 cerfs

Cause principale:
trafic automobile,
proie de loup



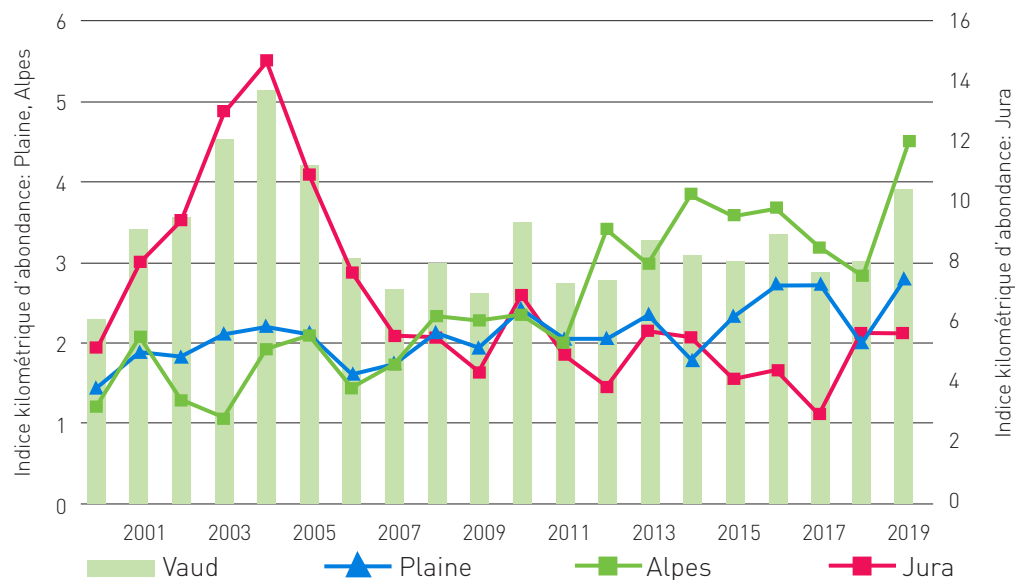
Causes de mortalité

- Trafic automobile 16
- Proie de loup 13
- Âge, maladie, faiblesse 3
- Blessures par balles 2
- Autres accidents, avalanches, chutes 2



Effectifs

En 2019, comme les autres années, les effectifs estimés de chevreuils diffèrent entre les Alpes, la Plaine et le Jura.



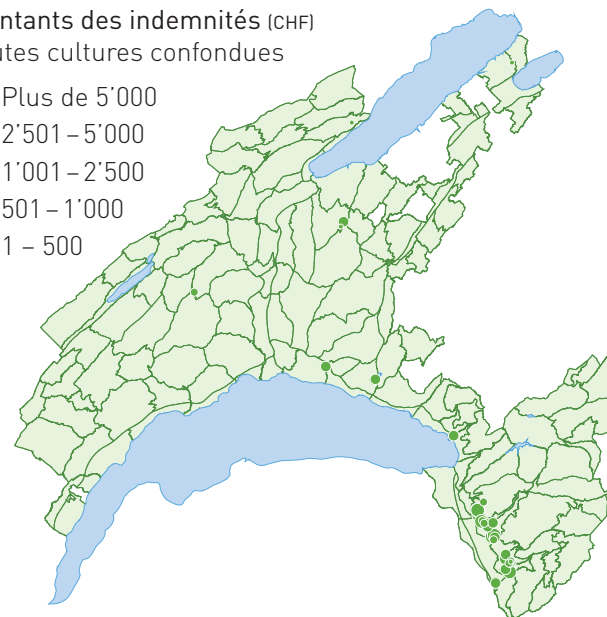
Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

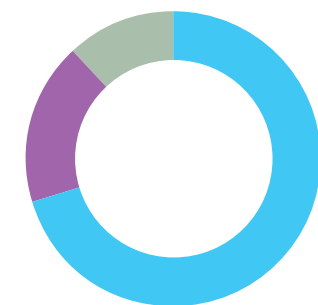
Montants des indemnités (CHF)

Toutes cultures confondues

- Plus de 5'000
- 2'501 – 5'000
- 1'001 – 2'500
- 501 – 1'000
- 1 – 500

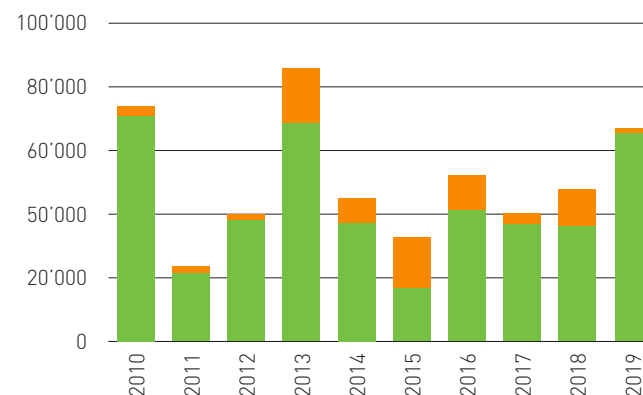


Cultures touchées



- Vigne 70%
- Culture maraîchère 18%
- Autres cultures 12%

Évolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2019:
CHF 1'662.-

Total indemnisation 2019:
CHF 65'380.-

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)



Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

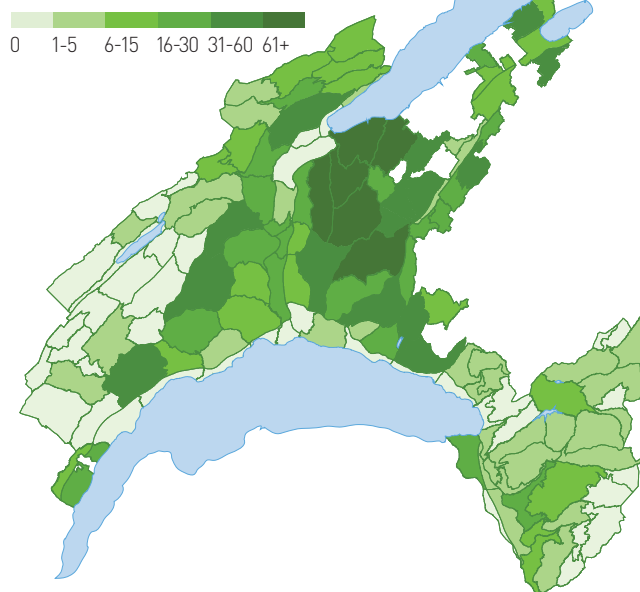
Plan de tir 2018

Total attributions 2019: 4 chevreuils, dont au moins 1 jeune, par chasseur. Au minimum 2 de ces 4 chevreuils doivent être prélevés dans le secteur Plaine.

Répartition des prélèvements par la chasse

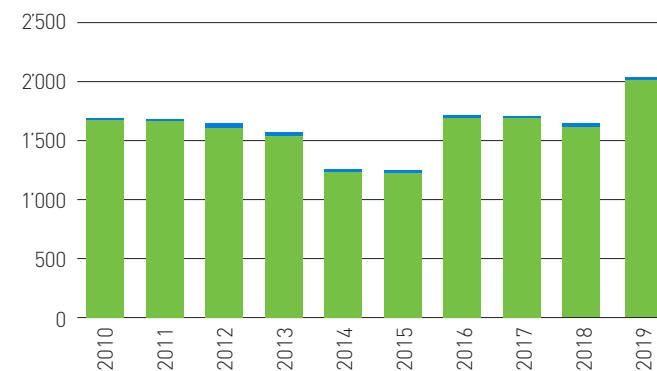
	Nombre	Proportion
Mâle	716	35%
Femelle	743	37%
Faon et animal d'une année	559	28%
Total des prélèvements 2019: 2'018 chevreuils		

Chasse 2019-2020



Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion

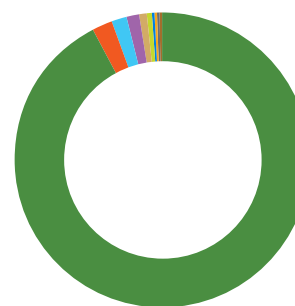
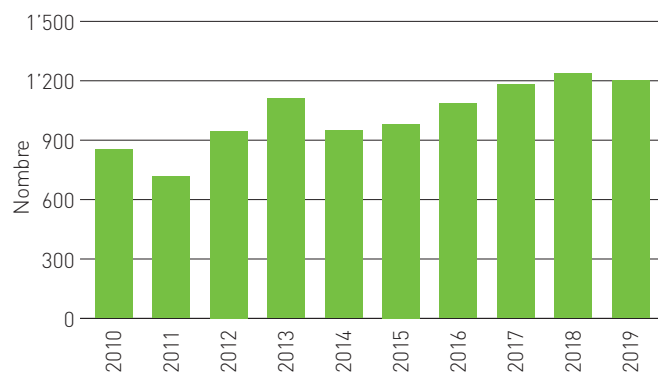


Total tirs de gestion: 23 chevreuils

Autres causes de mortalité

Total 2019: 1'200 chevreuils

Cause principale:
trafic automobile



Causes de mortalité

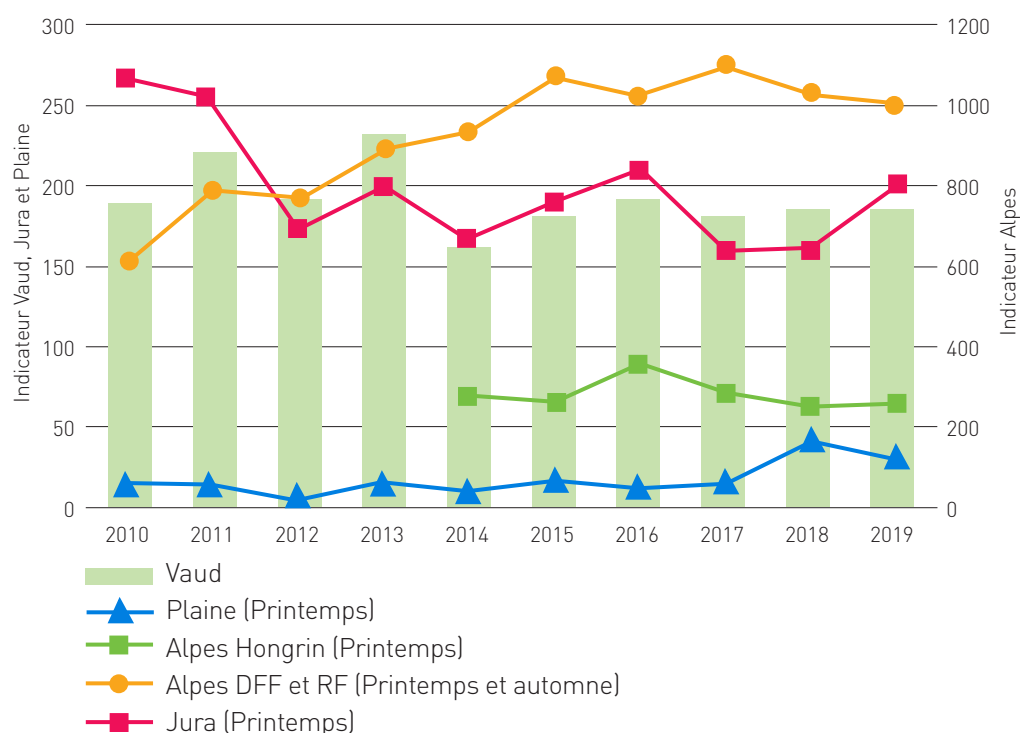
- Trafic automobile 1109
- Âge, maladie, faiblesse 25
- Autres accidents, avalanches, chutes 22
- Autre cause 15
- Proie de lynx 12
- Trafic ferroviaire 5
- Machines agricoles 4
- Tué par les chiens 4
- Blessures par balles 3
- Proie de loup 1

ESPÈCES CHASSÉES CHAMOIS



Effectifs

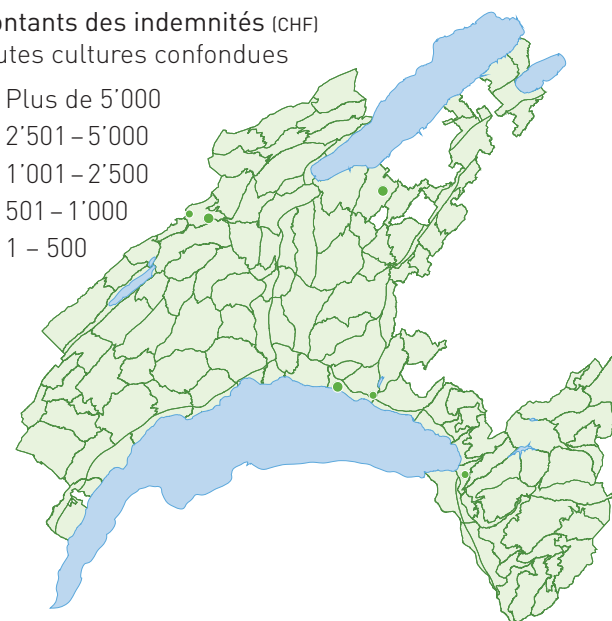
En 2019, comme les autres années, les effectifs estimés de chamois diffèrent entre les Alpes, la Plaine et le Jura. Dans les Alpes, les effectifs de chamois dans les zones de protection (DFF et réserves de faune) sont supérieurs au reste de la région.



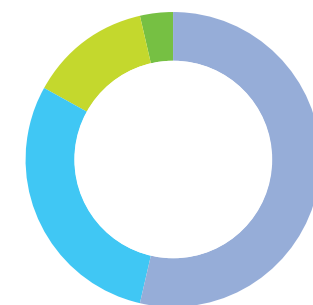
Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

Montants des indemnités (CHF) Toutes cultures confondues

- Plus de 5'000
- 2'501 – 5'000
- 1'001 – 2'500
- 501 – 1'000
- 1 – 500

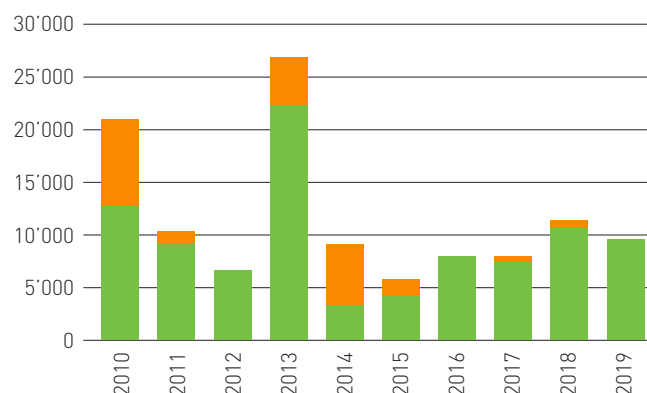


Cultures touchées



- Pâturage permanent 54 %
- Vigne 29 %
- Prairie artificielle ou permanente 13 %
- Céréales 4 %

Évolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2019: ND

Total indemnisation 2019: CHF 9'705.-

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)

ESPÈCES CHASSÉES CHAMOIS



Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

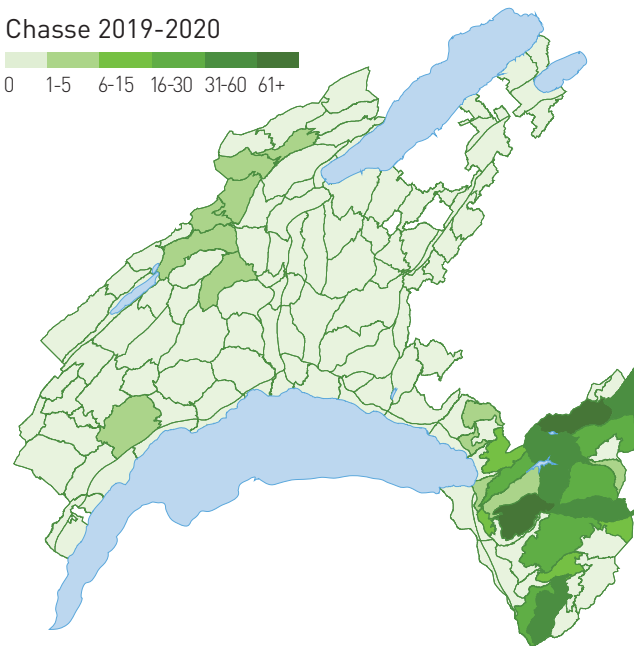
Plan de tir 2019

Total attributions 2019: 204 chamois dont 186 dans les Alpes et en Plaine et 18 dans le Jura

Répartition des prélèvements par la chasse

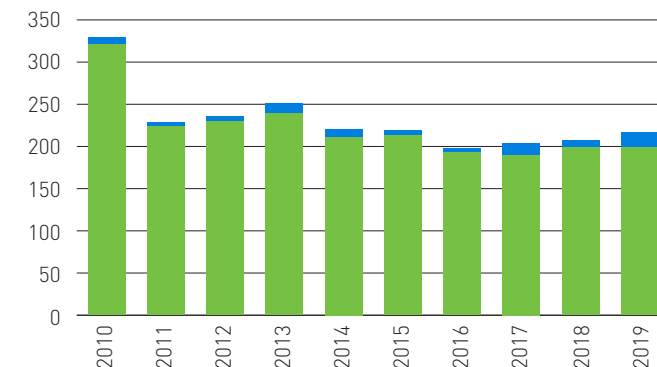
	Nombre	Proportion
Mâle	75	38%
Femelle	68	34%
Faon et animal d'une année	55	28%
Total des prélèvements 2019 : 198 chamois		

Chasse 2019-2020



Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion

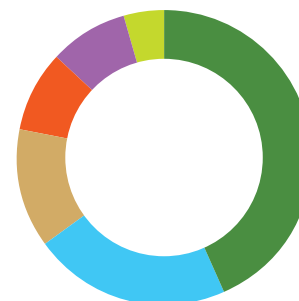
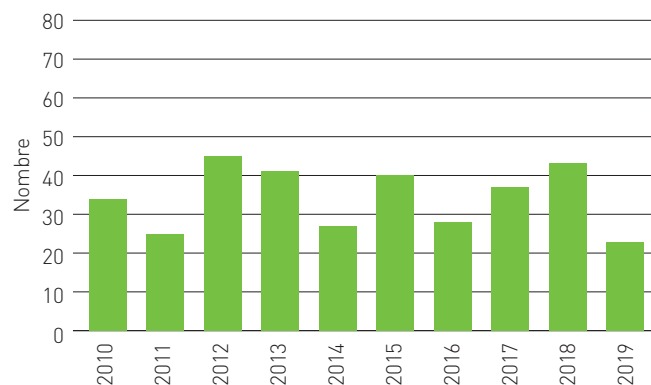


Total tirs de gestion: 19 chamois

Autres causes de mortalité

Total 2019: 23 chamois

Causes principales:
trafic automobile,
autres accidents



Causes de mortalité

- Trafic automobile 10
- Autres accidents, avalanches, chutes 5
- Proie de lynx 3
- Âge, maladie, faiblesse 2
- Autre cause 2
- Trafic ferroviaire 1



Effectifs

Les effectifs sont estimés indirectement par les dommages aux cultures, la mortalité sur les routes et les observations de terrain.

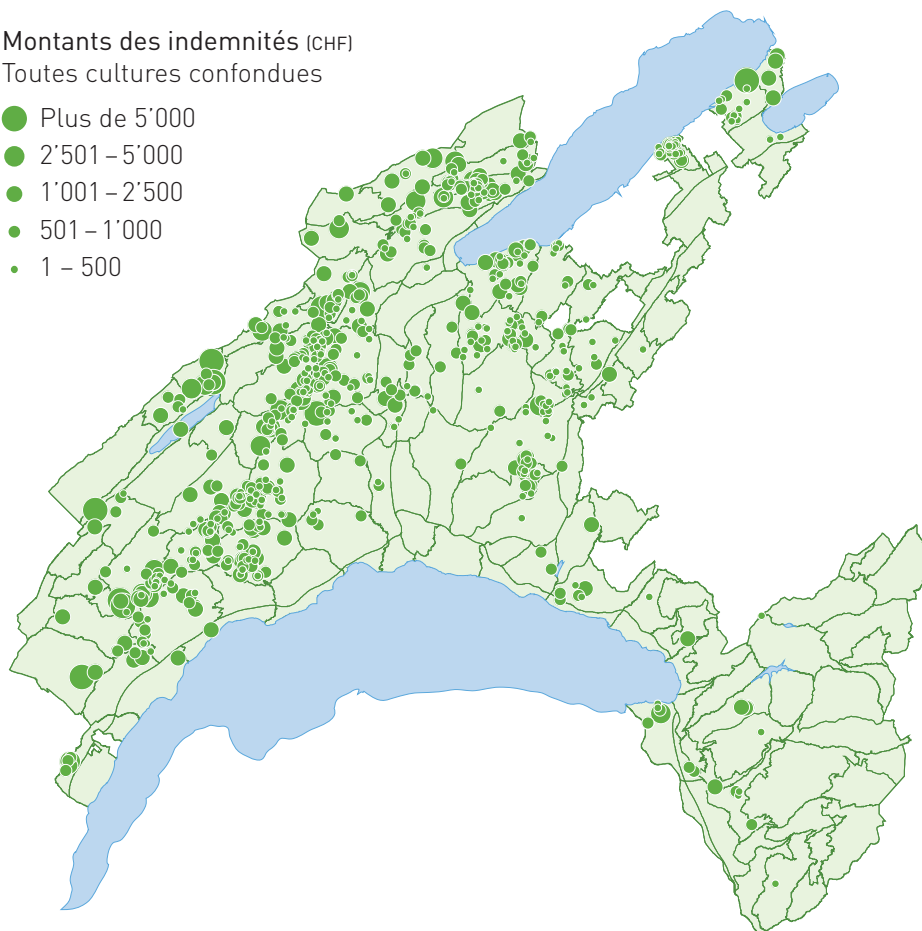
Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

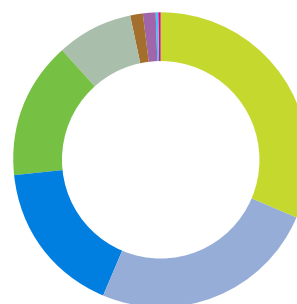
Montants des indemnités (CHF)

Toutes cultures confondues

- Plus de 5'000
- 2'501 – 5'000
- 1'001 – 2'500
- 501 – 1'000
- 1 – 500

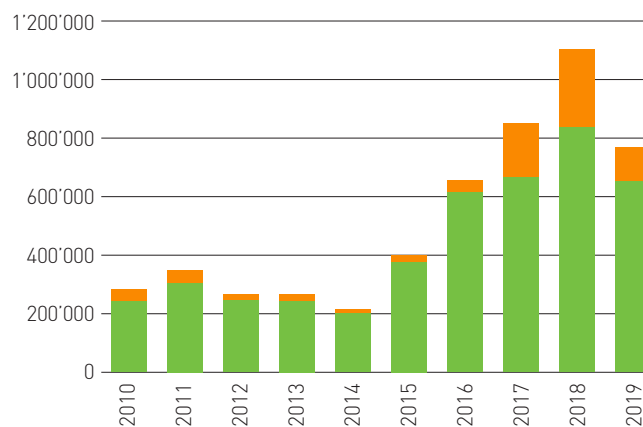


Cultures touchées



- Prairie artificielle ou permanente 31%
- Pâturage permanent 25%
- Mais 17%
- Céréales 15%
- Autres cultures 8%
- Pomme de terre 2%
- Culture maraîchère 1%
- ND ou autre 1%

Évolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2019:
CHF 389'759.–
pour la pose et l'entretien
de clôtures électriques

Total indemnisation 2019:
CHF 650'111.–

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)

ESPÈCES CHASSÉES

SANGLIER



Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

Plan de tir 2019

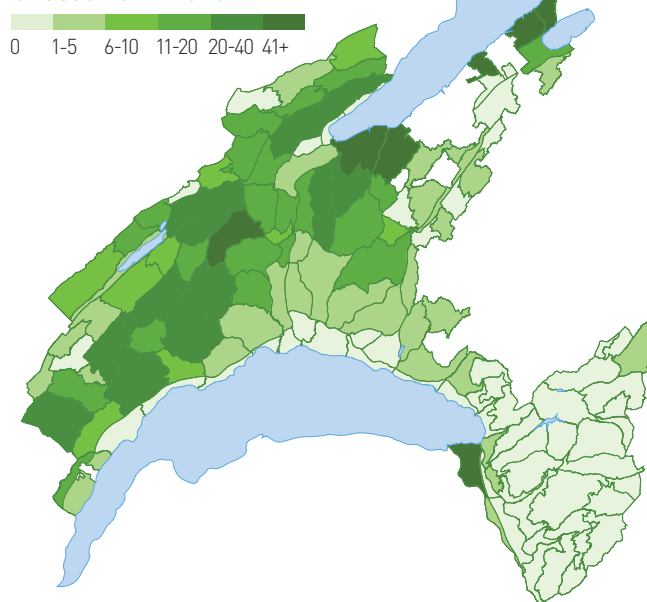
Dans les zones à risque, les chasseurs ont été autorisés à chasser en battue, avec chiens, de septembre 2019 à janvier 2020. Ils ont également été autorisés à pratiquer des tirs à l'affut ou à l'approche, sans chiens, hors forêt, à l'aube et au crépuscule, de juin à août 2019, dans tout le canton.

Total attributions 2019: pas de limite

Répartition des prélèvements par la chasse

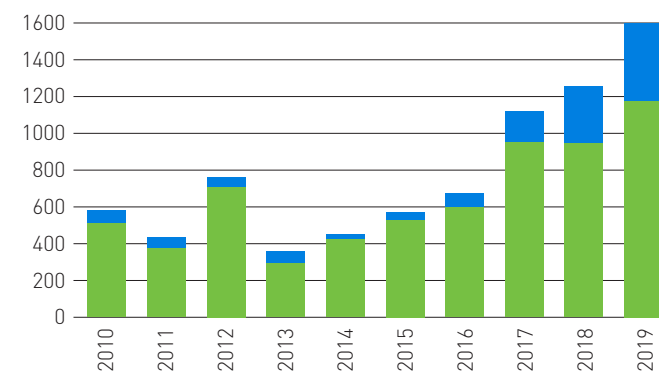
	Nombre	Proportion
Verrat	367	31%
Laie	355	30%
Jeune	455	39%
Indéterminé	0	
Total des prélèvements 2019: 1'177 sangliers		

Chasse 2019-2020



Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion

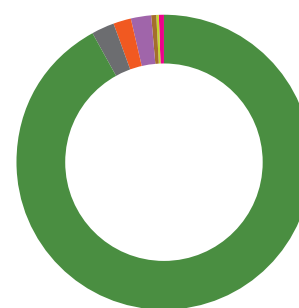
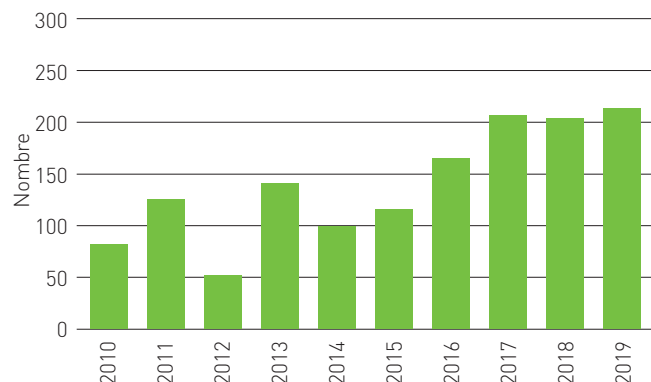


Total tirs de gestion 2019: 420 sangliers

Autres causes de mortalité

Total 2019: 299 sangliers

Cause principale:
trafic automobile



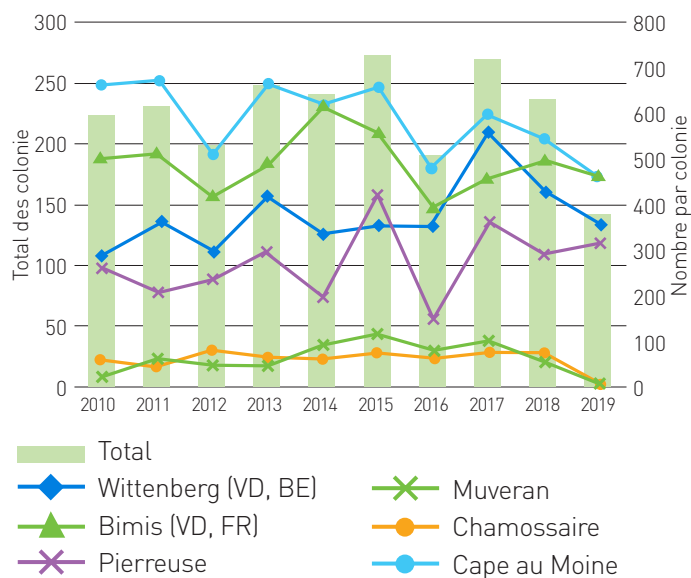
Causes de mortalité

- Trafic automobile 275
- Blessures par balles 8
- Âge, maladie, faiblesse 6
- Autre cause 6
- Proie de loup 2
- Trafic ferroviaire 1
- Tué par les chiens 1



Effectifs

Les colonies de bouquetins sont dénombrées annuellement, au printemps. En 2019 comme chaque année, les recensements des colonies de la Cape au Moine, de la Pierreuse, du Wittenberg, de Chamossaire, de Bimis et du Grand Muveran se sont déroulés en collaboration avec le canton de Berne.

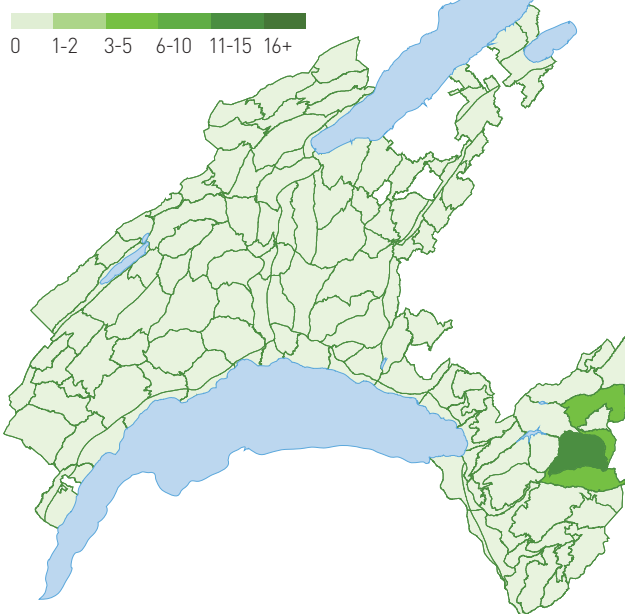


Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

Plan de tir 2019

Total attributions 2019: 28 bouquetins dans 3 colonies

Chasse 2019-2020

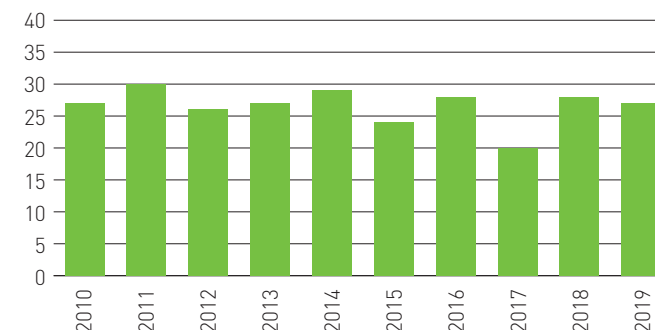


Répartition des prélèvements par la chasse

	Nombre	Proportion
Mâle	14	52%
Femelle	13	48%
Faon et animal d'une année	0	0 %
Total des prélèvements 2019: 27 bouquetins		

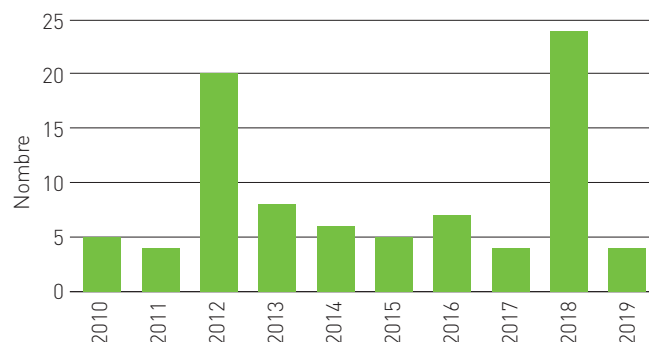
Tirs de chasse

Prélèvements par la chasse



Autres causes de mortalité

Total 2019: 4 bouquetins
Causes principales:
autres accidents



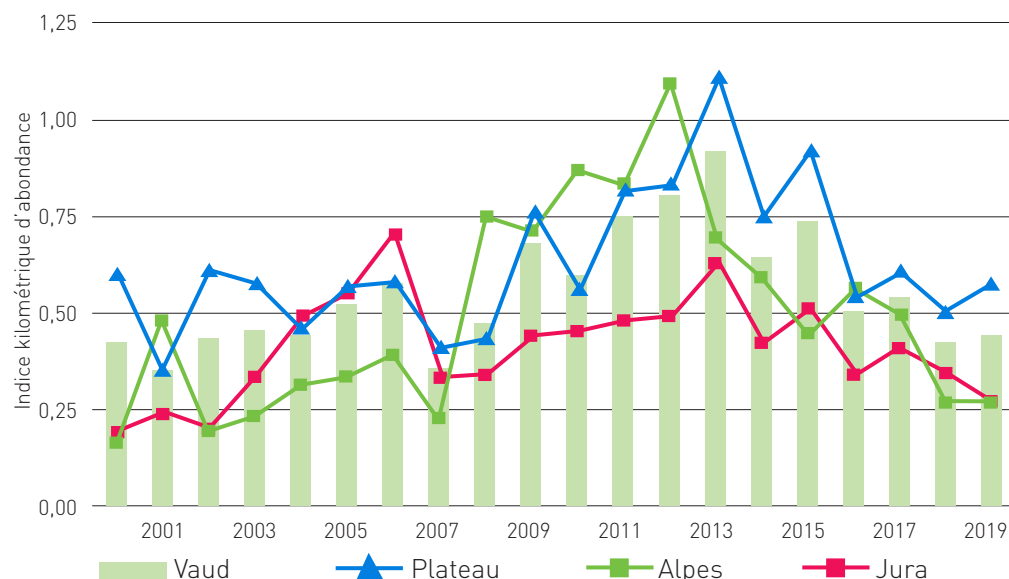
Causes de mortalité

- Autres accidents, avalanches, chutes 3
- Âge, maladie, faiblesse 1



Effectifs

Depuis 1991, les lièvres bruns sont recensés en Suisse sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement. Les comptages sont effectués au printemps, de nuit, à l'aide de projecteurs, selon la méthode dite de «taxation de surface». Le canton de Vaud mandate également des opérations de recensement dans les secteurs de la plaine de l'Orbe et de Commugny depuis 1991, dans ceux de Bioley-Orjulaz et Noville depuis 1994. En 2019, 63 lièvres ont été recensés à Commugny, 44 à Bioley-Orjulaz, 87 dans la plaine de l'Orbe et 23 dans la plaine du Rhône, à Noville. En général, la situation du lièvre brun est mauvaise. Les densités de l'espèce sont considérées comme à la limite de viabilité des populations.



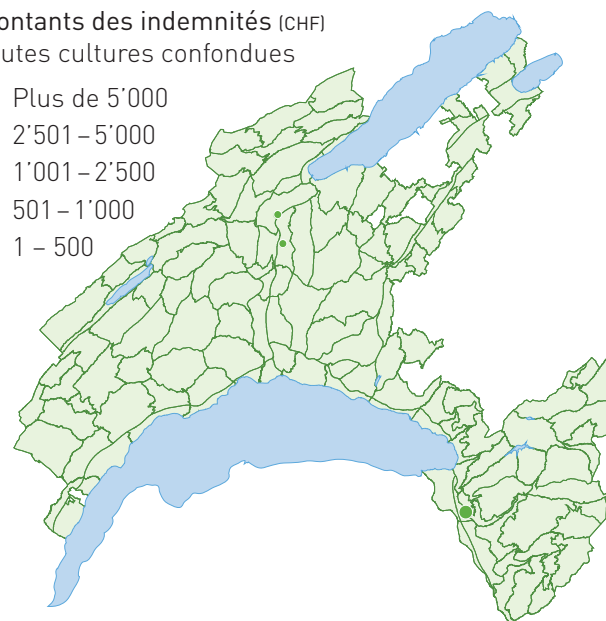
Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

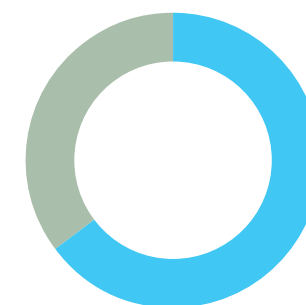
Montants des indemnités (CHF)

Toutes cultures confondues

- Plus de 5'000
- 2'501 – 5'000
- 1'001 – 2'500
- 501 – 1'000
- 1 – 500

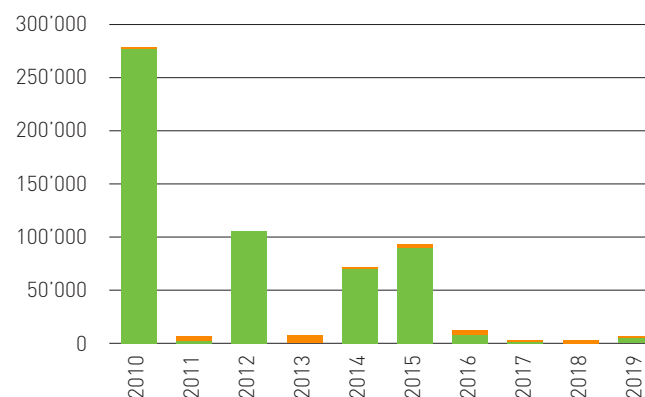


Cultures touchées



Vigne 65%
Autres cultures 35%

Évolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2019:
CHF 2'232.–

Total indemnisation 2019:
CHF 4'037.–

■ Prévention (CHF)
■ Indemnisation (CHF)



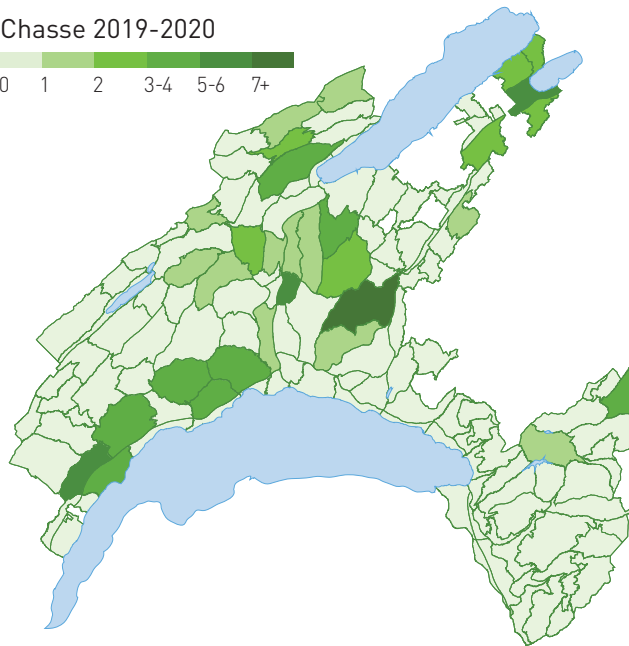
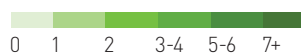
Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

Plan de tir 2019

Total attributions 2019: 1 lièvre par chasseur

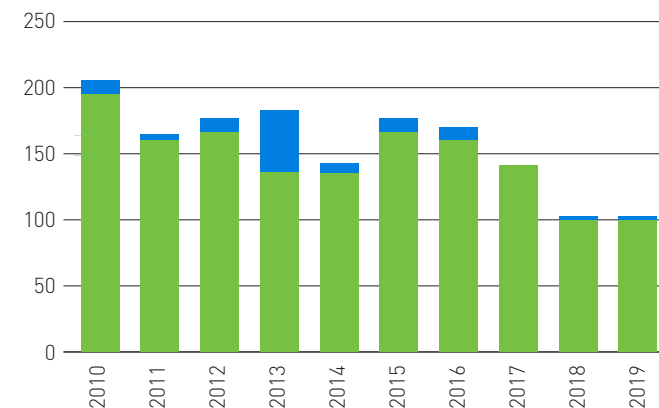
Répartition des prélèvements par la chasse

Chasse 2019-2020



Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion



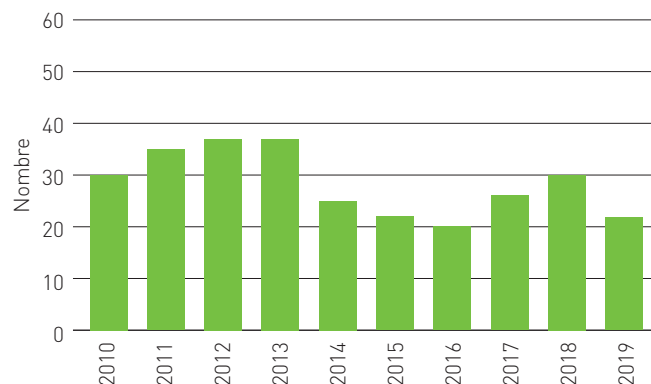
Total prélèvements 2019: 96 lièvres

Total tirs de gestion: 4

Autres causes de mortalité

Total 2019: 22 lièvres

Cause principale:
trafic automobile



Causes de mortalité

■ Trafic automobile 21
■ Âge, maladie, faiblesse 1



Effectifs

Les effectifs sont estimés indirectement par les dommages aux cultures, la mortalité sur les routes et les observations de terrain.

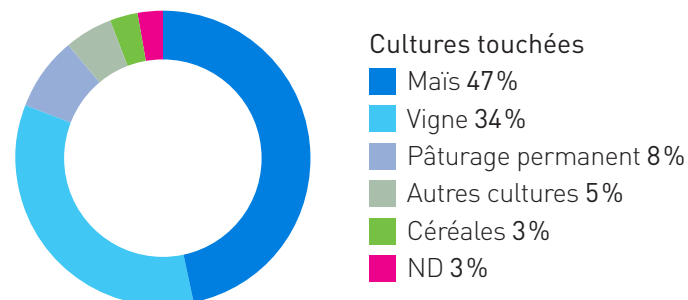
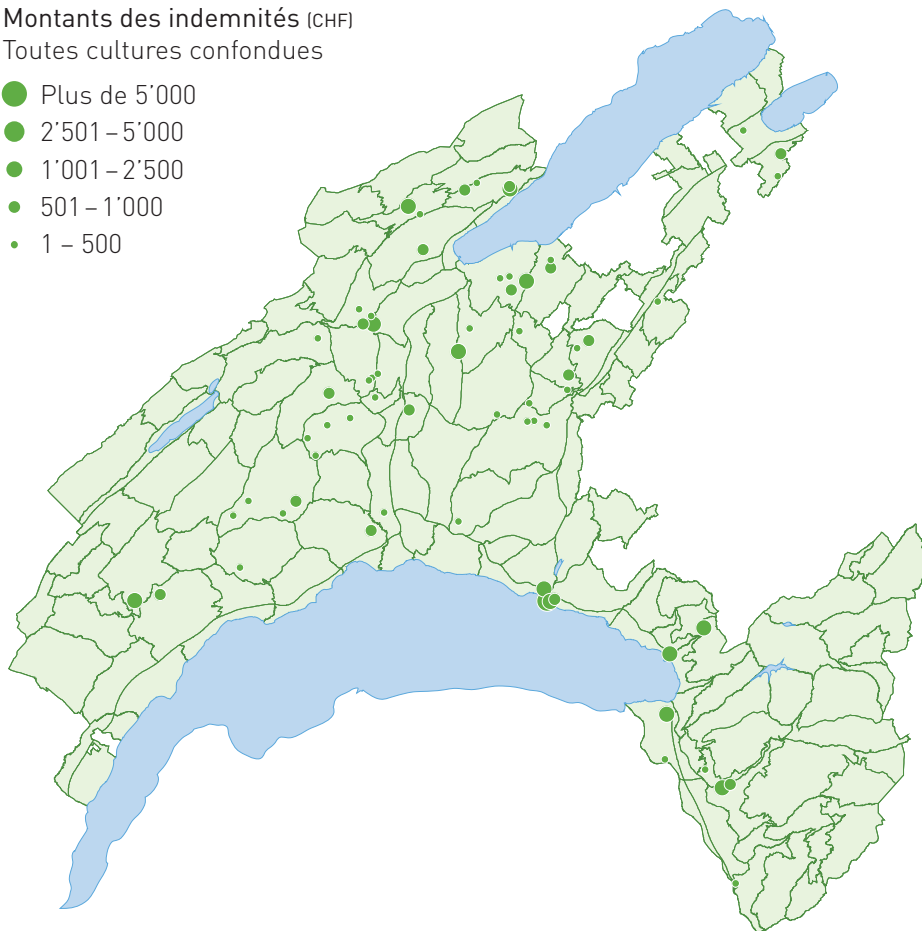
Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

Montants des indemnités (CHF)

Toutes cultures confondues

- Plus de 5'000
- 2'501 – 5'000
- 1'001 – 2'500
- 501 – 1'000
- 1 – 500



Évolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



ESPÈCES CHASSÉES BLAIREAU



Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

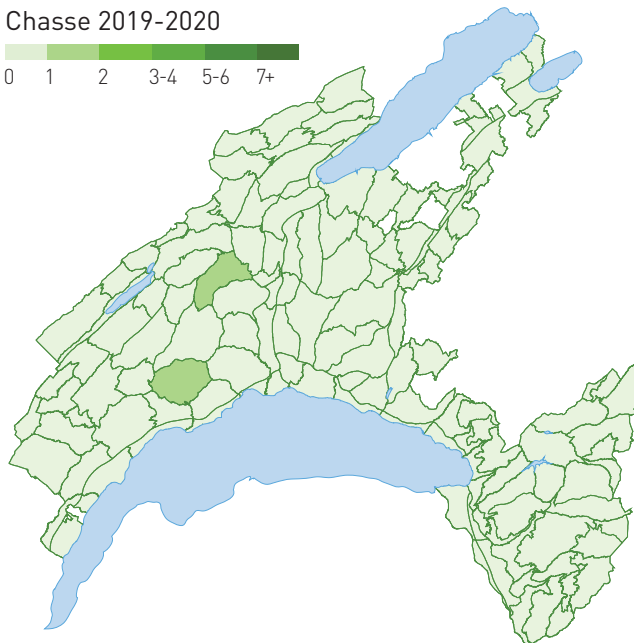
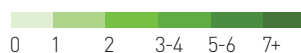
Plan de tir 2019

Total attributions 2019: pas de limite

Total réalisations 2019: 2 blaireaux

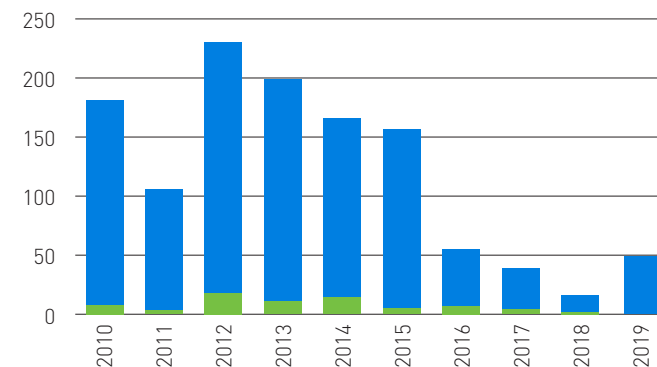
Répartition des prélèvements par la chasse

Chasse 2019-2020



Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion

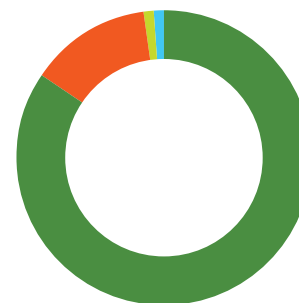
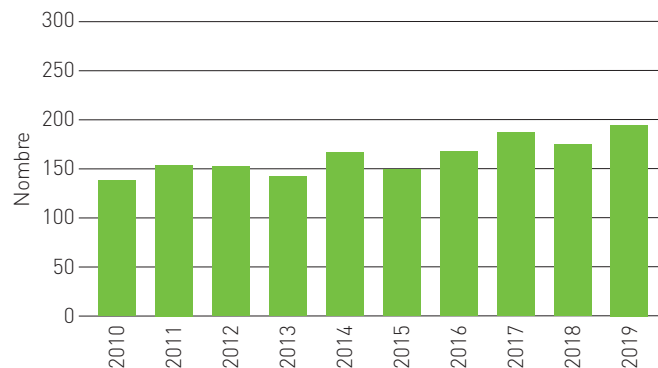


Total tirs de gestion 2019: 49 blaireaux

Autres causes de mortalité

Total 2019: 195 blaireaux

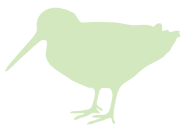
Cause principale:
trafic automobile



Causes de mortalité

- Trafic automobile 165
- Âge, maladie, faiblesse 26
- Trafic ferroviaire 2
- Autres accidents, avalanches, chutes 2

ESPÈCES CHASSÉES BÉCASSE



Suivis

Le projet national sur la bécasse des bois, soutenu par l'Office fédéral de l'environnement, a pour objectif de mieux connaître l'écologie de cet oiseau et documenter l'effet de la chasse, l'évolution des milieux, la prédation naturelle et le dérangement sur les populations indigènes. Le projet a démarré en 2015 et aurait dû s'achever en 2018. L'année 2019 a été consacrée à l'analyse statistique des données obtenues. Le rapport de synthèse est en cours de rédaction. Source: info fauna CSCF

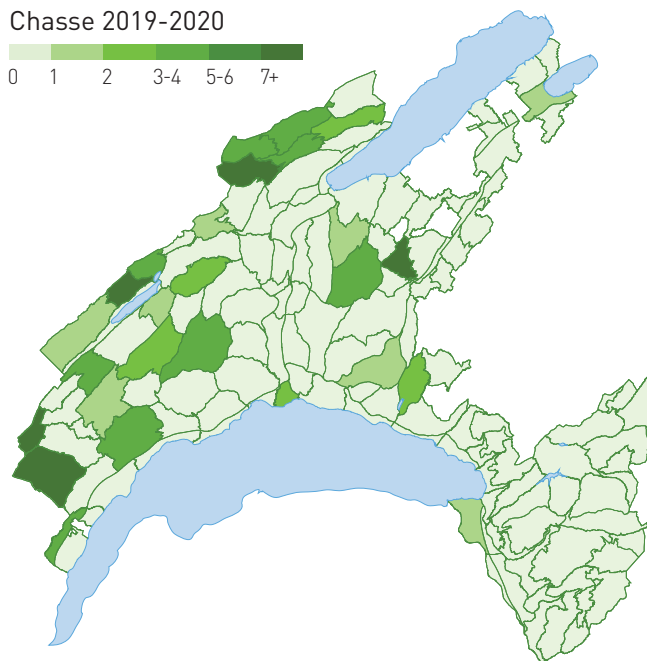


Photo Jean-Lou Zimmermann

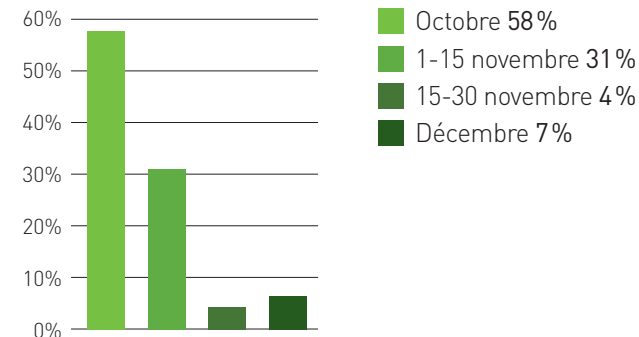
Plan de tir et prélèvements 2019

Total attributions 2019: par chasseur, au maximum 2 bécasses par jour et 10 bécasses par année, du 17 octobre au 13 décembre.

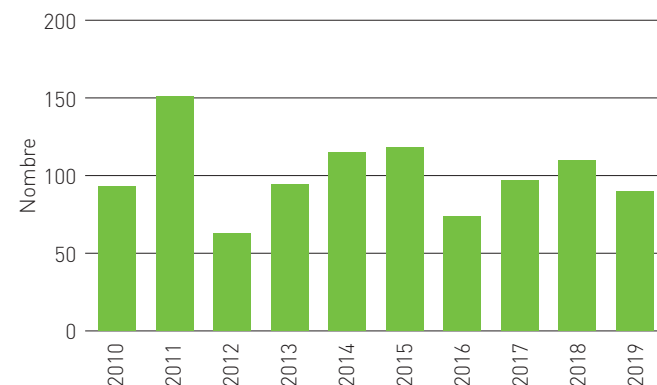
Chasse 2019-2020



Tirs de chasse 2019 par mois



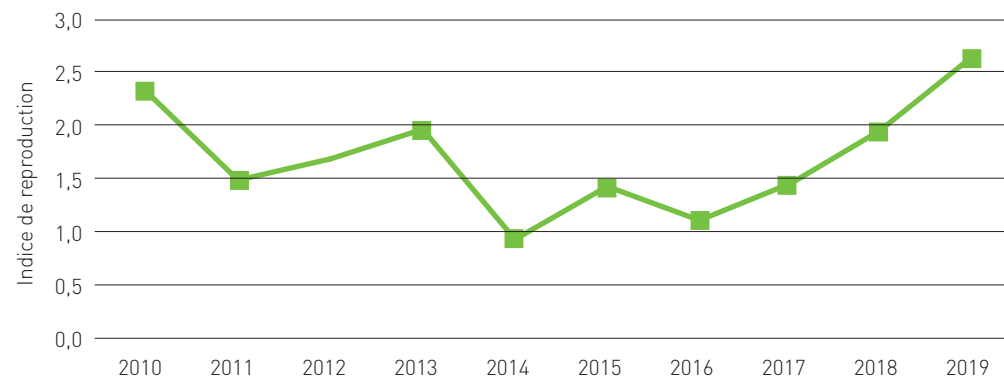
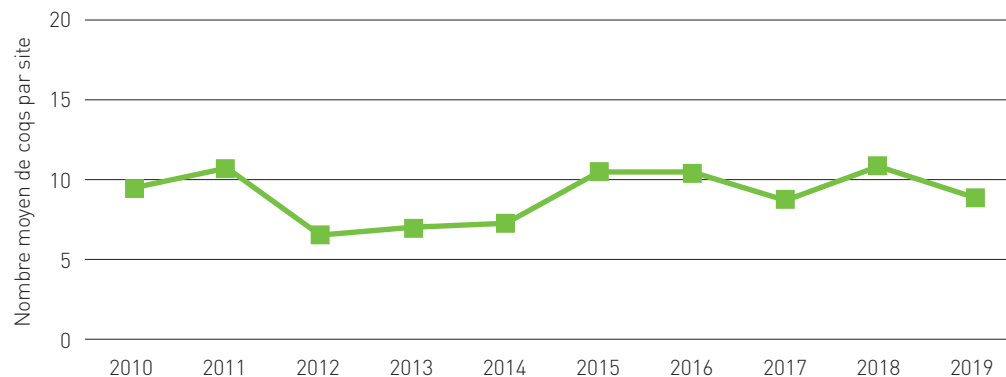
Tirs de chasse



Total prélèvements 2019: 90 bécasses



Effectifs



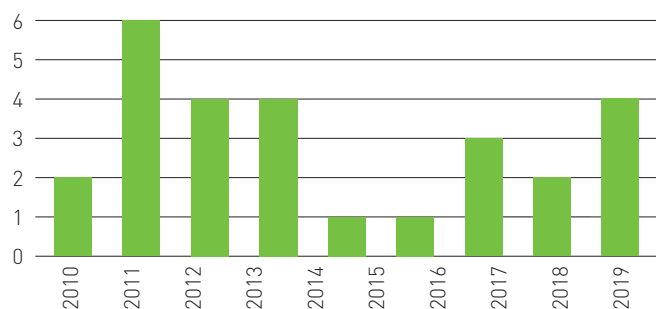
Plan de tir et prélèvements 2019

L'indice de reproduction (2.64) était suffisant pour ouvrir la chasse du tétras-lyre.

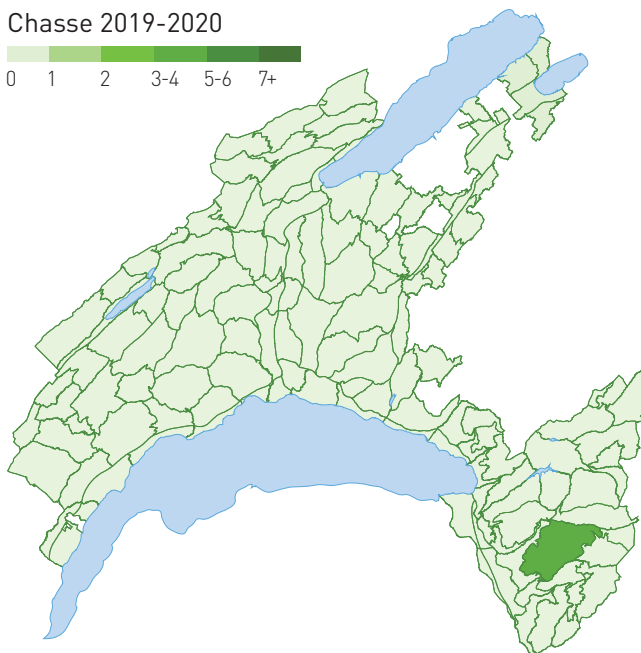
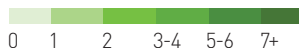
Total attributions 2019: 10 coqs au maximum, à raison d'un coq par chasseur.

Total prélèvements 2019: 4 tétras-lyre

Réalisations



Chasse 2019-2020



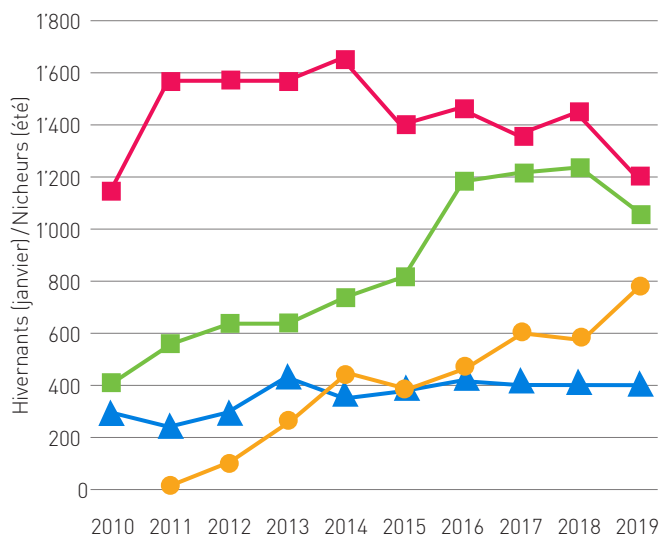
Mesures de gestion de l'habitat

En 2019, les surveillants permanents de la faune de la région et deux surveillants auxiliaires ont encadré 31 candidats chasseurs au cours d'une journée d'entretien de biotope. Comme l'an passé, des travaux d'entretien de pâturage et d'amélioration de biotope en faveur du tétras-lyre ont par ailleurs été réalisés par le groupe OSEO (Office Suisse entraide ouvrière), sous la conduite du garde forestier des Diablerets, dans le périmètre de la réserve de faune N°1 Diablerets Mueran, Montagne d'Arpille. Des travaux ont également été entrepris sur le pâturage de Préserman afin d'entretenir le pâturage et créer des clairières en forêt riches en myrtille et favorables à l'élevage des jeunes tétras-lyre. Ces travaux ont été réalisés par les forestiers et des bénévoles du WWF.



Effectifs

En 2019, le nombre d'hivernants estimé par comptage a chuté dans le Léman. Par contre, la tendance à la hausse des nicheurs se poursuit.



■ Lac Léman (Hiver) ● Lac Léman (Été)
▲ Lac de Neuchâtel (Hiver) ■ Lac de Neuchâtel (Été)

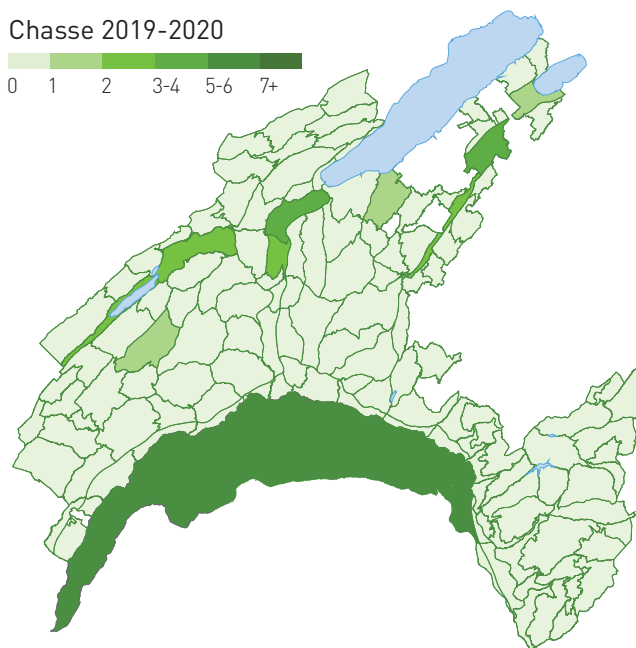
Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

Plan de tir 2019

Total attributions 2019: pas de limite sur les cours d'eau; sur les lacs, chasse autorisée uniquement sur le Léman.

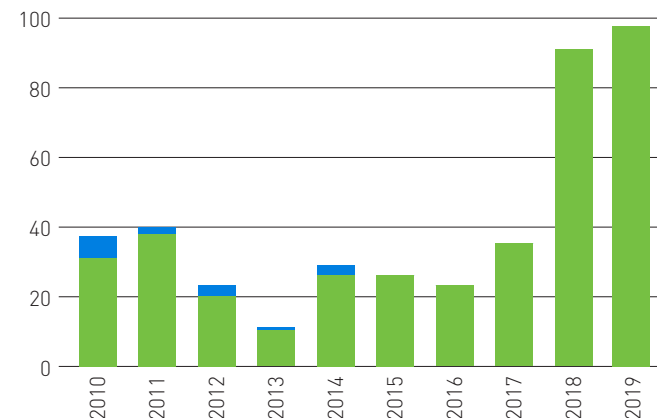
Répartition des prélèvements par la chasse

Chasse 2019-2020



Tirs de chasse et de gestion

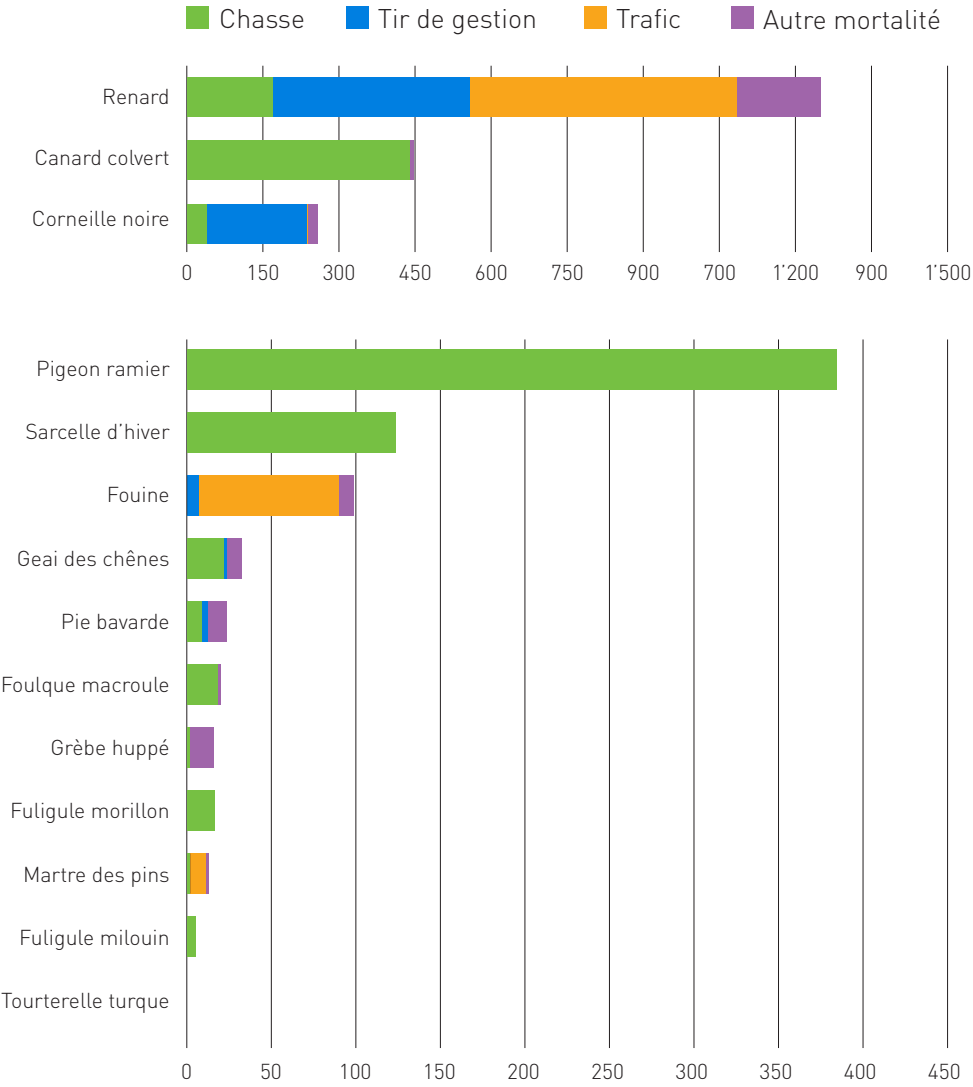
■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion



Total prélèvements 2019 : 98 cormorans

Total tirs de gestion : 89 (VD 13, FR 50, NE 26)

AUTRES ESPÈCES CHASSABLES 2019



ESPÈCES PROTÉGÉES LYNX



Suivis

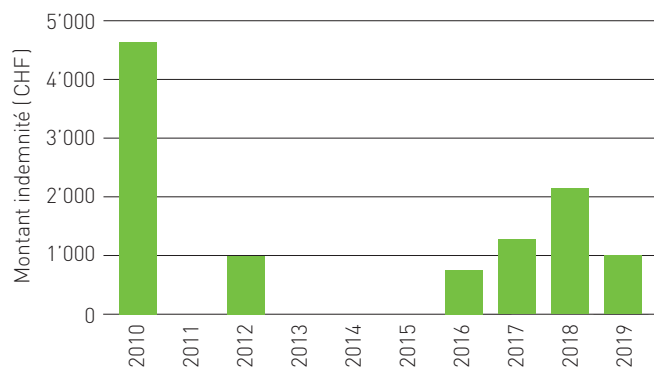
Le lynx a fait l'objet d'une campagne de piégeage photographique du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019. Durant cette campagne, 19 lynx indépendants ont pu être identifiés, dont 2 nouveaux en 2019. Il est probable que d'autres lynx soient présents sur le territoire cantonal, mais ils ont été discrets et ont échappé au piégeage photographique. En 2019, ce sont 3 lynx qui ont été retrouvés morts à cause du trafic ou d'accidents.

L'État de Vaud a poursuivi en 2019 sa participation au projet européen de renforcement des populations de lynx conduit par la Fondation Nature et Environnement de Rhénanie. En février 2019, la femelle, Mala, capturée dans la région de Baulmes, a pris le chemin de la forêt du Palatinat en Allemagne, portant à 5 le nombre de lynx vaudois déplacés depuis 2017. Ce projet est soutenu par la Suisse à hauteur de 10 lynx au total. Source : KORA



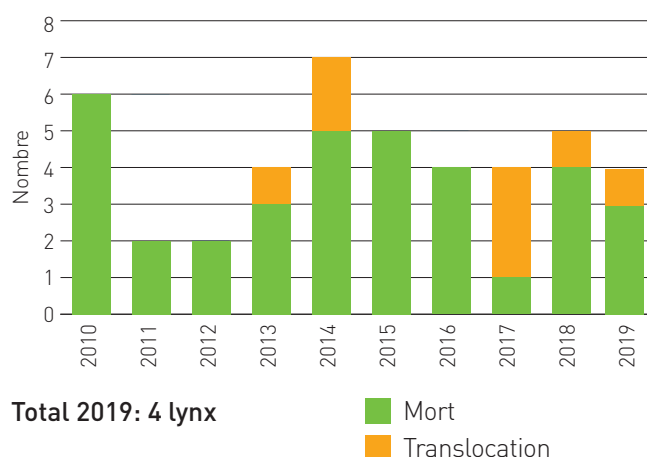
Photo SNU, A. Prüssing

Domages aux animaux de rente



Total indemnisation 2019: CHF 1'030.-
pour 11 poules et 2 moutons

Animaux morts ou retirés de la population



Causes de diminution de la population

- Age, maladie, faiblesse 2
- Trafic automobile 1
- Translocation (Allemagne) 1



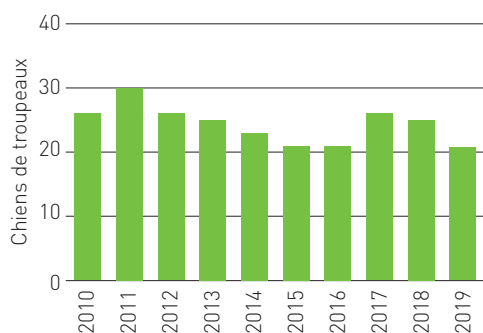
Suivis

En 2019, le monitoring du loup dans le Sud du Jura vaudois a été renforcé, ce qui a permis de confirmer en août 2019 la présence d'une meute, constituée d'au moins un couple, F19 et M95, et de trois louveteaux. Un 6^e individu a été confirmé par caméra thermique en novembre 2019. Le monitoring du loup dans le Jura se poursuivra en 2020 avec l'utilisation de caméras thermiques, de pièges-photographiques, l'observation de traces et la récolte d'échantillons génétiques.

Un travail a par ailleurs été conduit dans la région du Marchairuz sur les interactions entre les loups et les troupeaux ainsi que sur l'accompagnement des acteurs pastoraux. À l'issue de cette étude, 15 passages de loups adultes dans un pâturage occupé par des mères et des jeunes veaux ont été enregistrés et analysés entre le 15 août et le 5 octobre 2019. Il a été constaté un dérangement probable et un dérangement avéré. Aucun dommage n'a par contre été constaté. Ailleurs, le mâle M89 en provenance d'Obergoms où il avait été détecté le 4 septembre 2018, a été identifié pour la première fois dans le canton de Vaud le 7 janvier 2019 dans la région de Rossinière, puis en Valais le 7 mars 2019 vers Vouvry et de nouveau dans le canton de Vaud fin avril 2019 dans la région de Château-d'Œx. Il n'a plus été identifié depuis.

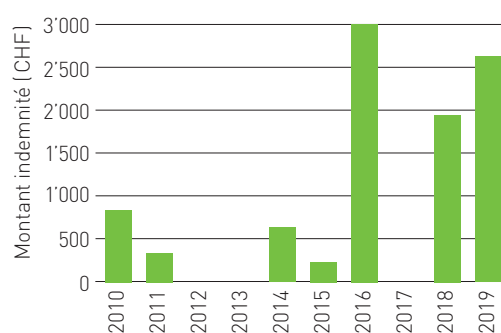
En 2019, deux interpellations concernant le loup sont en cours de traitement par le Conseil d'État. Source : FJML sur mandat de la DGE-BIODIV ; KORA

Mesures de prévention des dommages



En 2019, 21 chiens de protection des troupeaux étaient actifs. Les civilistes encadrés par Agridea sont intervenus 202 jours (pose ou entretien de clôtures, surveillance du bétail). Source: Agridea

Dommages aux animaux de rente

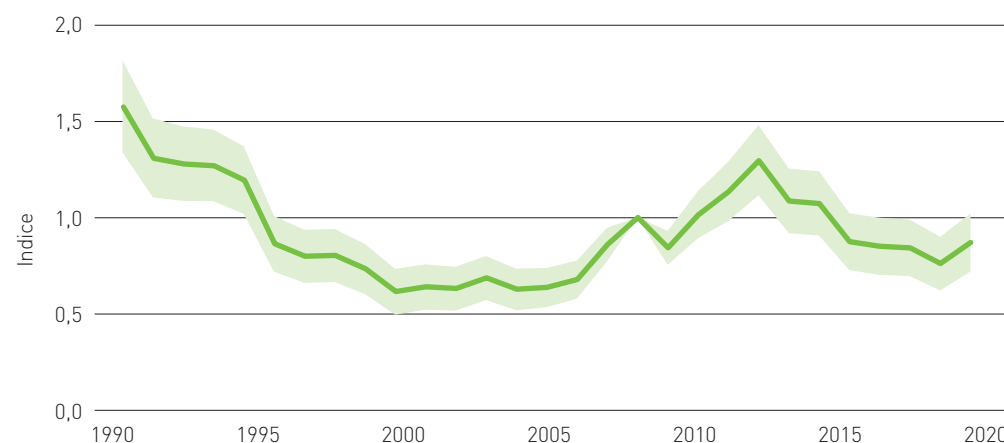


Total indemnisation 2019: 2'635.- pour 5 moutons et 1 veau (incertain)



Suivis

En 2019, 25 places de chant du Jura vaudois ont été recensées, ce qui a permis de dénombrer 59 coqs.



Mesures de gestion de l'habitat

En 2019, 615 hectares ont été traités dans le cadre du projet de sylviculture du Haut-Jura. 78 arbres habitats ont également été relevés dans le périmètre.



Photo Daniel Gétaz



Suivis

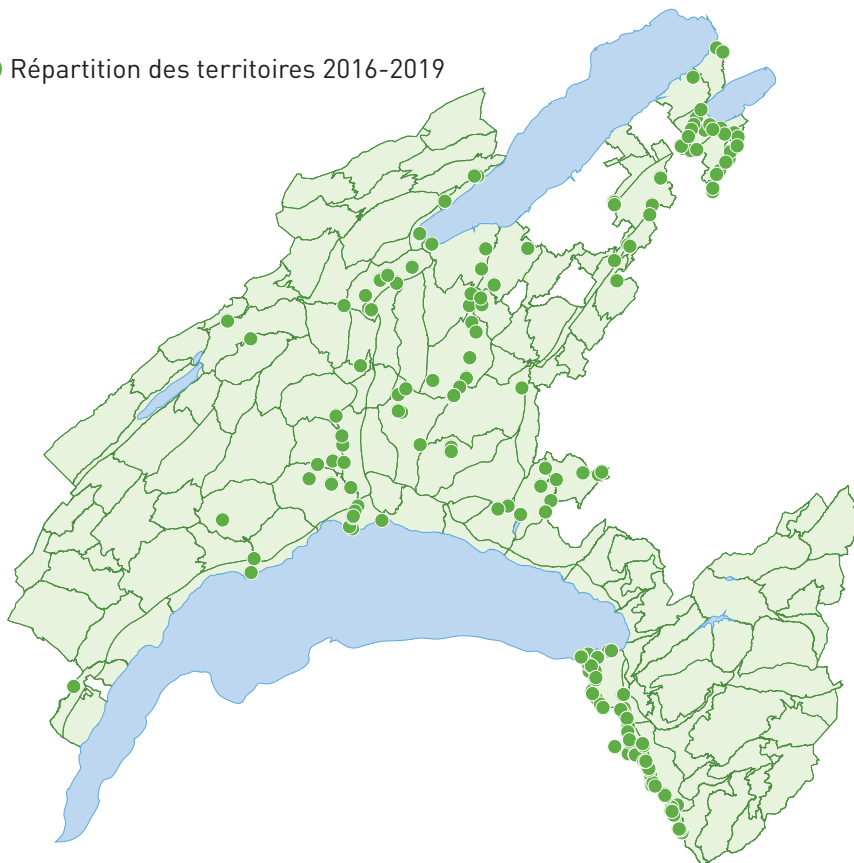
Le suivi des populations de castors dans le canton est fait par l'association BeaverWatch sur mandat du canton. Les effectifs de castors semblent augmenter sensiblement ces deux dernières années. Cette augmentation est surtout visible dans les districts du Gros-de-Vaud, de Lavaux-Oron et du Jura-Nord vaudois. Certains cours d'eau tels que le Mujon (Valeyres-sous-Rances) et le Bey (sous Chamblon) ont été recolonisés. Il n'y a toujours pas de castor au bord du lac de Joux. En général, les castors occupent aussi bien

les rivières que les petits affluents et une augmentation des territoires situés dans les secteurs forestiers de moyenne altitude a été observée.

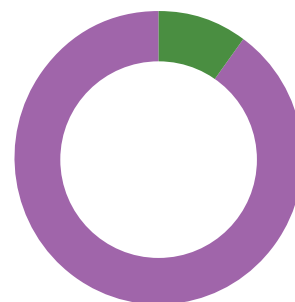
En 2019, deux canaux de dérivation ont été creusés, à Grandson et Vullierens, pour éviter les inondations causées par les barrages des castors. Dans les deux cas, les canaux ont fonctionné, aucune inondation n'a été observée depuis que ces constructions ont été réalisées.

Source : BeaverWatch sur mandat de la DGE-BIODIV

● Répartition des territoires 2016-2019



Causes de mortalité



■ Trafic automobile 1
■ Autre cause 9

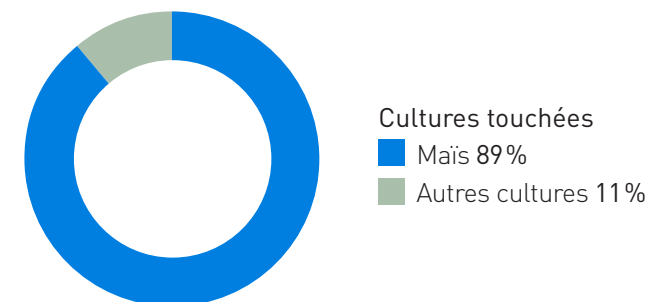
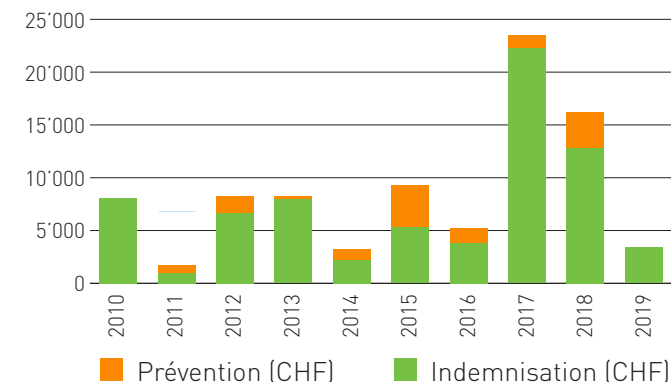
En 2019, 10 castors morts ont été relevés sur l'ensemble du canton. Les causes principales de mortalité restent liées au trafic automobile, suivies de près par des causes indéterminées.

Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

En 2019, environ 80% des interventions ont été liés aux problèmes de conflits suite à la construction de barrages.

Total prévention 2019: CHF 0.–

Total indemnisation 2019: CHF 3'310.–



Cultures touchées

■ Maïs 89%
■ Autres cultures 11%

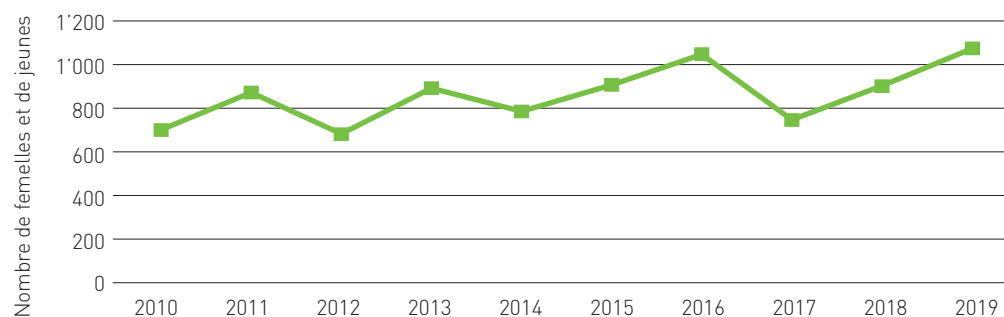


Suivis

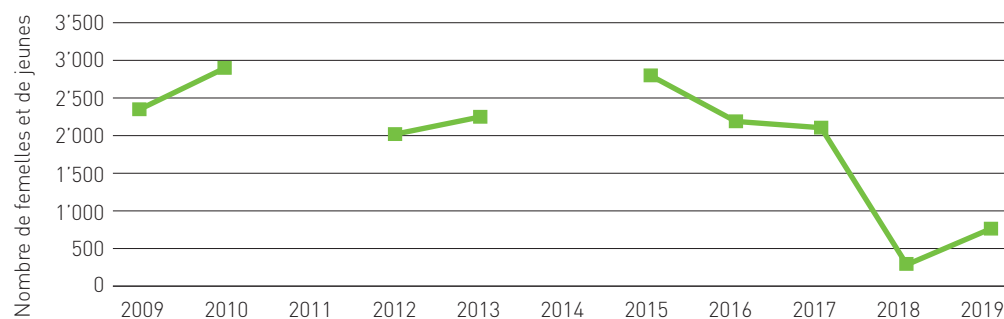
Le suivi des différentes espèces se concentre sur le contrôle des colonies pour lesquelles le canton a une responsabilité particulière. En 2019, la colonie de grands murins d'Eysins a augmenté, avec 1'075 individus recensés contre 901 en 2018. Avec 770 individus recensés, la colonie de murins de Daubenton de Clarens semble réintégrer progressivement les combles après l'incident de 2018 dû à des travaux. Une mise sous protection légale de la colonie devra être réalisée au plus vite pour que la situation ne se reproduise pas. La colonie de sérotines communes à Bonvillars compte environ 130 adultes, celle de grands murins à Roche diminue progressivement avec environ 30 individus.

Source: CCO-Vaud, sur mandat de la DGE-BIODIV

Eysins



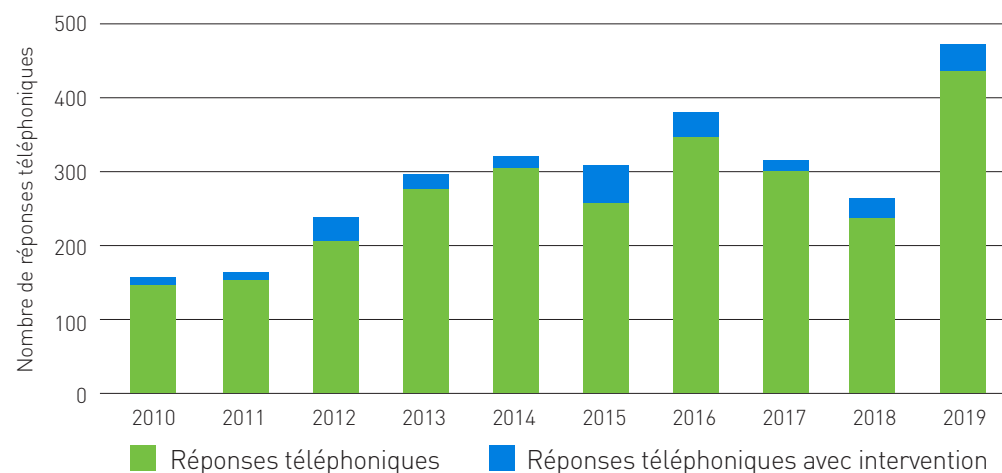
Clarens



SOS chauves-souris et interventions

En 2019, le CCO-Vaud a reçu 436 contacts, par appels téléphoniques, courriels ou Facebook. Les appels ou courriels ont permis de découvrir 20 nouvelles colonies de pipistrelles. L'association est par ailleurs intervenue 37 fois.

Source: CCO-Vaud sur mandat de la DGE-BIODIV



Sensibilisation et communication

En 2019, le CCO-Vaud a organisé ou participé à 11 manifestations, dont 3 nuits des chauves-souris organisées au musée du Léman à Nyon, à Lausanne et au col de Jaman. Au cours de ces différents événements, plusieurs centaines de personnes ont été sensibilisées à l'écologie, à la vulnérabilité et à la protection des chauves-souris de notre pays. Beaucoup de demandes d'animations ont dû être reportées à 2020, faute de moyens humains suffisants.

AMPHIBIENS ET REPTILES



Rainette verte

Suivis

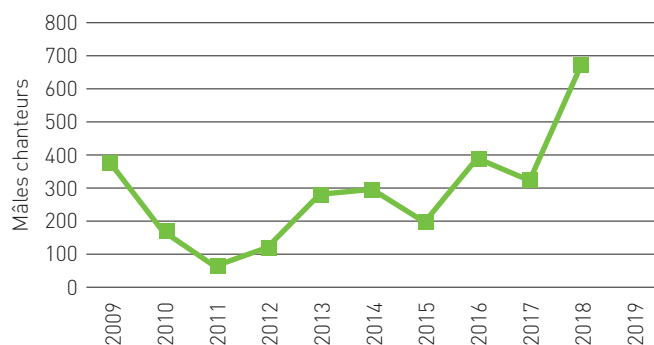
Le canton de Vaud a une responsabilité particulière envers plusieurs espèces d'amphibiens, dont la rainette verte qui fait l'objet d'un suivi et de mesures de gestion de son habitat depuis plusieurs années, notamment à la Grande Cariçaie et aux Grangettes.

Cependant, l'avenir des populations de cette espèce reste incertain hormis sur la rive sud du lac de Neuchâtel. La population des Grangettes est probablement éteinte.

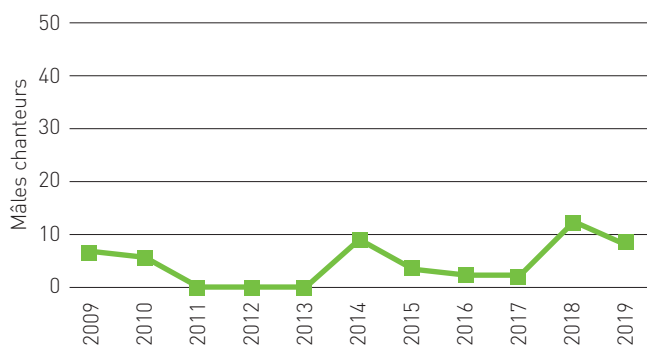
Source: Association de la Grande Cariçaie, Fondation des Grangettes

Rive sud du lac de Neuchâtel

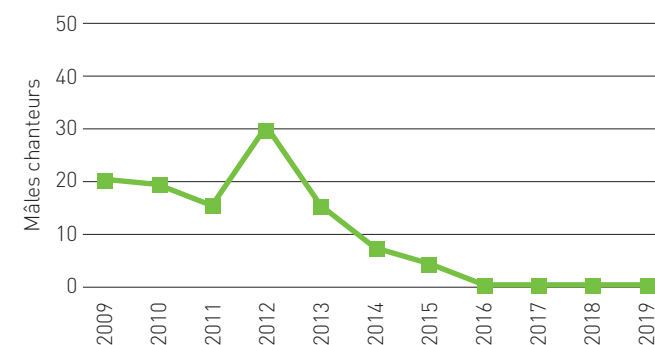
Données 2019 manquantes



Vully



Grangettes



Triton lobé et crapaud calamite

Gestion de l'habitat

Le site IBN VD 292 des Prés de Rosex à Corcelles-près-Payerne a fait l'objet d'un suivi de colonisation par les batraciens, après les travaux de revitalisation réalisés en 2017. Malgré des premiers résultats prometteurs en 2018, 3 plans d'eau sur 5 se sont totalement asséchés en 2019 et 2 ont eu un niveau d'eau très bas. Une seule poche est demeurée en eau pendant toute la saison, dans l'ancien plan d'eau encore fonctionnel du site.

Les crapauds calamites n'ont pas été retrouvés en 2019, malgré des prospections assidues. Les autres espèces ont toutes été retrouvées, dont le très rare triton lobé. La pression des chardons, et localement celle des solidages, est toujours très forte, malgré les mesures de lutte mises en place depuis 2018. Des surcreuses des étangs existants devraient être envisagées si le niveau de la nappe perdure à un niveau aussi bas.

Source: Bureau A.Maibach Sàrl, sur mandat de la DGE-BIODIV



Photo Benoît Renevey

AUTRES ESPÈCES PROTÉGÉES

INVERTÉBRÉS

Grand capricorne



Cette page illustre les actions conduites par le canton en faveur des invertébrés prioritaires.

L'année 2019 a été marquée par la plantation de 26 chênes, soit un arbre dans chacune des communes du contrat Corridor Lac-Pied du Jura et 39 arbres chez des propriétaires privés à Signy-Avenex et Rolle. Les arbres et leur protection ont été offerts par la DGE-BIODIV. Un courrier d'engagement de la préservation à long terme des arbres est en cours de signature chez les bénéficiaires. Un même écho positif provient des quatre réseaux agroécologiques du contrat corridor. Cinq nouvelles communes ont inclus un addendum pour le grand capricorne et le lucane cerf-volant dans leur règlement de protection des arbres.



Inventaire réalisé sur la commune de Signy-Avenex.

Azurés

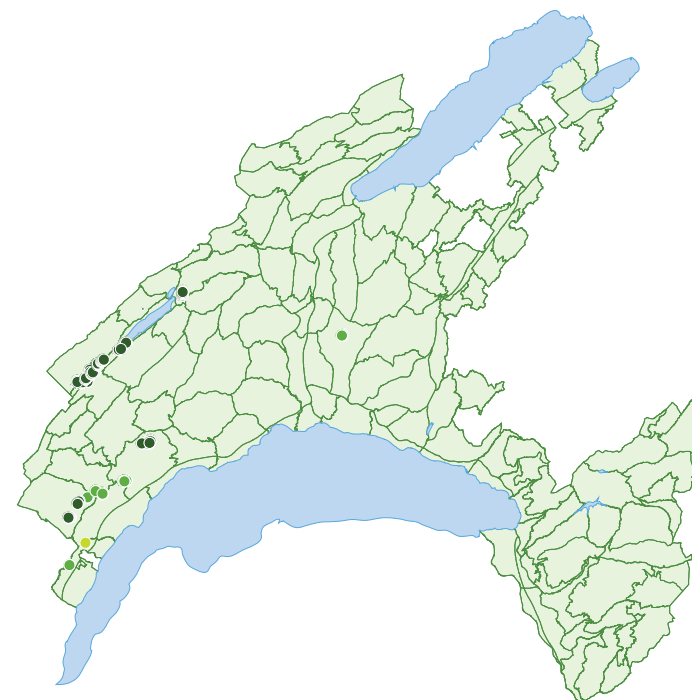


Depuis 2017, les cinq partenaires du projet transfrontalier POLCCA (Plan Ouest Lémanique pour la Connaissance et la Conservation des Azurés) œuvrent à la conservation des trois espèces d'azurés liées aux milieux humides : l'azuré de la sanguisorbe *Maculinea teleius*, des paluds *M. nausithous* et des mouillères *M. alcon*. Après la découverte en 2017 de nouvelles populations jusqu'alors inconnues à la Vallée de Joux, les études se sont concentrées sur l'adaptation de la gestion ainsi que sur le monitoring des papillons et de leurs plantes-hôtes. Ainsi la gestion de plusieurs sites a été modifiée en partenariat avec les différents acteurs concernés : agriculteurs, forestiers, communes, associations privées.

Sur les 59 sites POLCCA suivis en 2019, 27 abritaient une ou plusieurs espèces de *Maculinea* avec des effectifs journaliers compris entre 1 et 254 individus. Presque 80 % des papillons observés étaient des azurés des paluds sur les nouveaux sites de la Vallée de Joux.

Parallèlement à ce suivi de terrain, des outils pédagogiques et de communication ont été développés afin de sensibiliser les propriétaires, les gestionnaires, les exploitants et le grand public aux *Maculinea* et aux zones humides. Une malle pédagogique destinée aux enfants de 8 à 10 ans, contenant une dizaine d'activités, a été développée par Asters et sera mise à disposition des partenaires réalisant des animations : Pro natura Vaud, Parc naturel régional Jura vaudois, Fondation du Bois de Chênes. Source : ATNP, sur mandat de DGE-BIODIV

- *Maculinea nausithous* 1'433
- *Maculinea teleius* 376
- *Maculinea alcon* 1



AUTRES OISEAUX ET MAMMIFÈRES

TORCOL

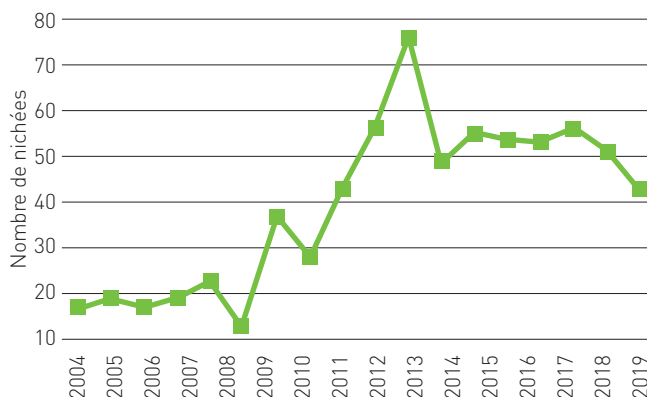


En 2004, le canton a démarré un projet de renforcement de la population de torcols dans la région viticole de la Côte. Suite à la pose de nichoirs adaptés à l'espèce, les effectifs ont fortement augmenté pour se stabiliser autour d'une cinquantaine de nichées par année. Depuis, plusieurs associations de protection des oiseaux ont également installé de nombreux nichoirs dans différentes régions, notamment dans le Nord vaudois et en Lavaux. Ces différents projets ont contribué à la forte augmentation de la population vaudoise. Malheureusement, moins de torcols ont été observés dans le canton de Vaud en 2019. Sources : Bernard Genton et DGE-BIODIV

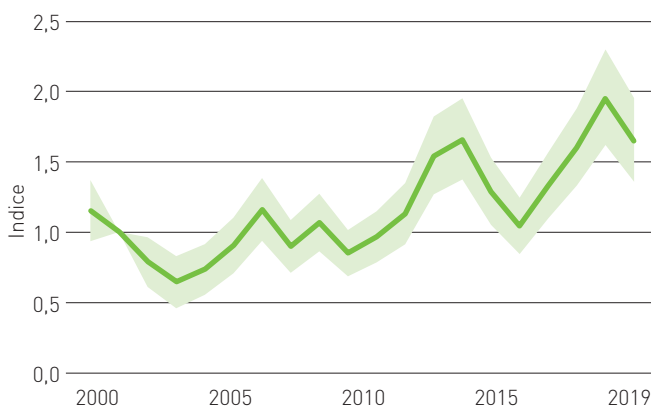


Photo Bernard Genton

Évolution des nichées de La Côte



Indice vaudois des effectifs nicheurs de torcol fourmilier

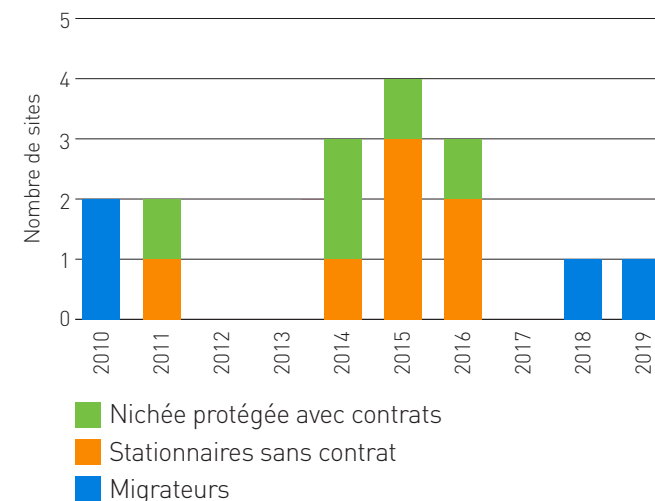


RÂLE DES GENÊTS



En 2019, aucune recherche systématique du Rôle des genêts n'a été faite dans le canton de Vaud. Un individu aurait été aperçu aux Diablerets, mais sans confirmation visuelle. En Suisse, 23 rôles des genêts au total ont été signalés lors de la période de nidification.

Source : BirdLife Suisse

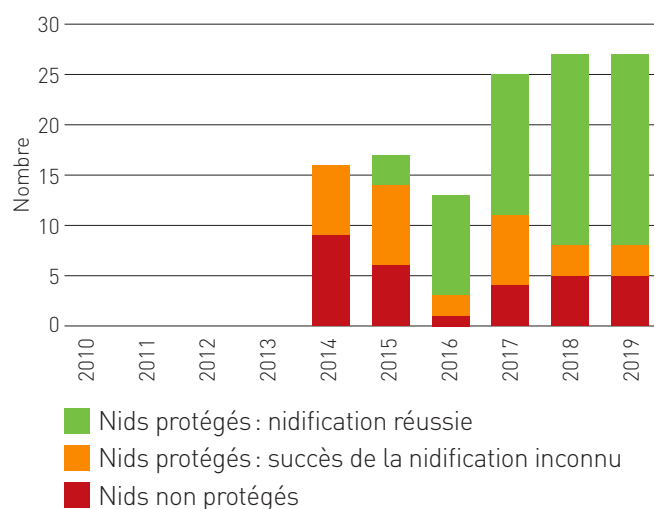


AUTRES OISEAUX ET MAMMIFÈRES

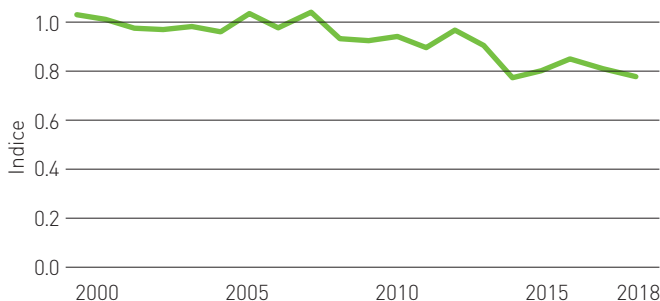
TARIER DES PRÉS



À la Vallée de Joux, depuis 2014, certaines fauches sont reportées pour éviter la destruction de nids. En 2019, 24 nids sur 26 ont pu ainsi être protégés grâce à la coopération des exploitants agricoles.



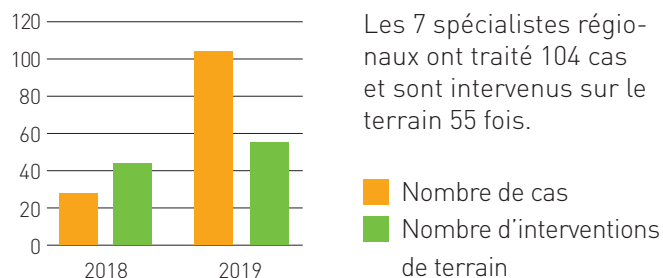
Indice vaudois des effectifs nicheurs de tarier des prés
Données 2019 indisponibles.



MARTINETS ET HIRONDELLES



Les martinets et les hirondelles sont des espèces menacées strictement liées au milieu bâti. La DGE-BIODIV soutient activement les mesures en faveur de ces espèces. Depuis 2018, elle a renforcé sa cellule de soutien aux particuliers et communes. Sept spécialistes régionaux répartis sur l'ensemble du territoire cantonal, ainsi que les parcs naturels régionaux, ont géré plus d'une centaine de demandes en 2019. La DGE-BIODIV a aussi appuyé financièrement plusieurs communes et particuliers pour poser plusieurs dizaines de nichoirs à hirondelles et martinets dans 5 localités. La division a également soutenu des ateliers de construction et de pose de nichoirs avec des écoliers de la commune de Penthaz.



Les 7 spécialistes régionaux ont traité 104 cas et sont intervenus sur le terrain 55 fois.



Ateliers de construction et pose de nichoirs avec les écoliers.

SOURIS DES MOISSONS

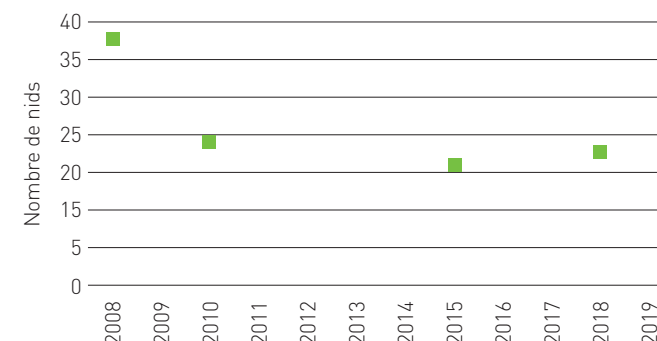


Afin de limiter le dérangement dû à l'entretien, le passage à une fauche quadriennale avec une quatrième année sans fauche sur l'ensemble du marais, a été mise en place en 2019. L'élimination des néophytes est restée de mise.

Un monitoring durant les années sans fauche, soit l'année 4 d'un prochain rythme quadriennal, est prévu afin de vérifier la pertinence de cette nouvelle mesure. La conservation de cette espèce dans le bas-marais et zone alluviale du Grand Bataillard relève d'une importance considérable en raison de son statut d'espèce toujours très fortement menacée dans notre pays. La poursuite des mesures d'entretien qui lui sont favorables reste donc une priorité pour cette espèce. La population présente au Grand Bataillard essaime d'ailleurs le long du cours de la Versoix dans des endroits favorables en amont et en aval, comme l'attestent les nids trouvés tout récemment dans les secteurs des Tattes (Pont de Grilly) et de Bogis.

Sources : M. Blant, S. Capt, J. Gilliéron, DGE-BIODIV

Données 2019 indisponibles.



ADMINISTRATION DE LA CHASSE

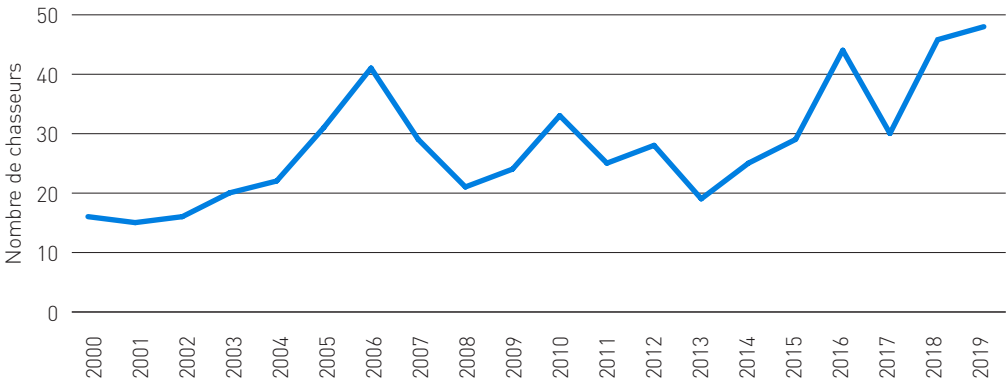
NOUVEAUX CHASSEURS

PERMIS DÉLIVRÉS



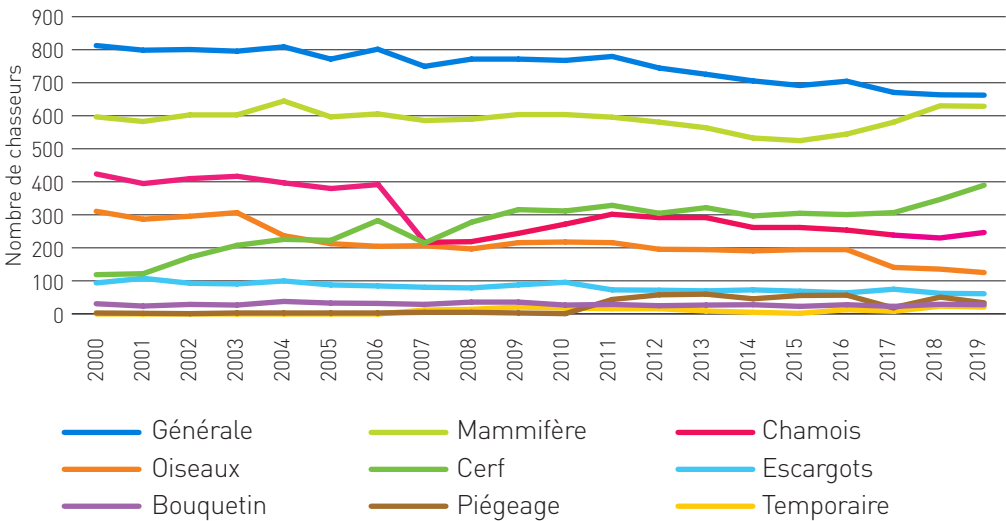
ADMINISTRATION DE LA CHASSE

NOUVEAUX CHASSEURS

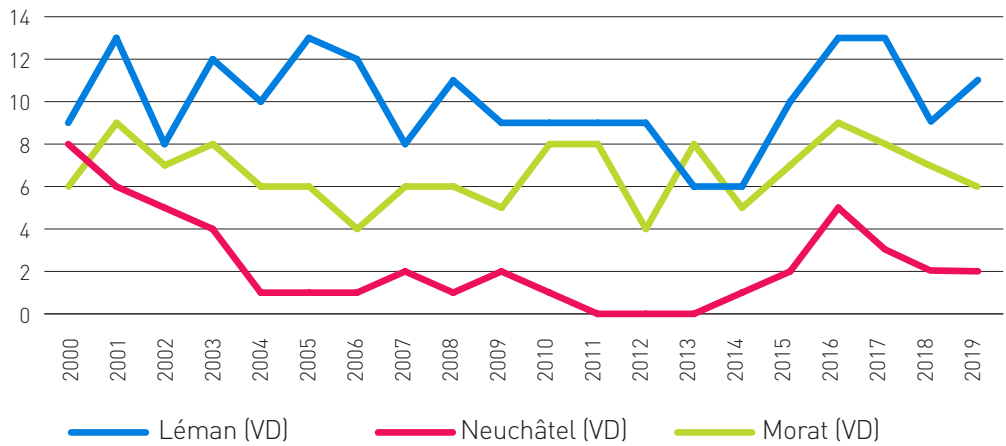


PERMIS DÉLIVRÉS

Chasse générale et permis particuliers



Chasse sur les lacs



ANIMAUX PÉRIS

SELON LES INFORMATIONS SAISIES PAR LES SURVEILLANTS PERMANENTS DE LA FAUNE

Mammifères		Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessure par balle	Chiens	Pesticides poisons	Machine agricole	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autre cause	Totaux
Cerf	Mâle	1	7		1	1					2	5		17
	Femelle	1	4		1	1					2	2		11
	Adulte indéterminé													
	Daguet										2	3		5
	Bichette		1									2		3
	2 ^e année vie													
	Faon mâle	1									1	6		8
	Faon femelle		1								4	4		9
	Faon indéterminé		2											2
	Indéterminé		1								2			3
	Total	3	16		2	2					13	22	0	58
Chamois	Mâle	1	1							2		3		7
	Femelle									1		6		7
	Eterle	1										5		6
	Cabri											3		3
	Indéterminé		9	1	5								1	16
	Total	2	10	1	5					3		17	1	39
Chevreuil	Mâle	5	186	3	6		1			5		12	6	224
	Femelle	7	182	1	6	3	1			5	1	9	2	217
	Faon	2	8		2		1		4			1	2	20
	Indéterminé	11	730	1	8		1			2		1	5	759
	Total	25	1'106	5	22	3	4		4	12	1	23	15	1'220
Bouquetin	Mâle	1			3									4
	Femelle													
	Cabri													
	Indéterminé													
	Total	1			3									4
Sanglier	Mâle	1	42			2					1	197	1	244
	Femelle	1	28			2						133		164
	Marcassin	3	41	1		3						90	1	139
	Indéterminé	1	164			1					1		4	171
	Total	6	275	1		8					2	420	6	718

ANIMAUX PÉRIS

Mammifères		Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessure par balle	Chiens	Pesticides poisons	Machine agricole	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autre cause	Totaux
Espèce	Belette commune													
	Blaireau	25	165	2	2							49		243
	Castor d'Europe	1	9		1								1	12
	Chat sauvage		3											3
	Chat domestique		15											15
	Chien viverrin		2											2
	Daim													
	Fouine	4	46									4	1	55
	Hérisson	1	146		1									148
	Hermine		1											1
	Lièvre brun	1	21									4		26
	Lièvre variable		6											6
	Loup													
	Lynx		3											3
	Marmotte des Alpes	1												1
	Martre des pins	1	5											6
	Putois		2											2
	Ragondin													
	Rat musqué													
	Raton laveur													
	Renard	152	505	11	5				1			391	5	1'070
	Autres mammnifères		4											4
	Cerf de Virginie													
	Chacal doré													
	Lapin d'Amérique													
	Mouflon													
	Tamias de Sibérie													
	Total	186	933	13	9				1			448	7	1'597
Totaux		223	2'340	20	41	13	4		5	15	16	911	29	3'617

ANIMAUX PÉRIS

Reptiles		Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessure par balle	Chiens	Pesticides poisons	Machine agricole	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autre cause	Totaux
Espèce	Cistude d'Europe													
	Coronelle lisse													
	Couleuvre à collier													
	Couleuvre d'Esculape													
	Couleuvre tesselée													
	Couleuvre verte et jaune													
	Couleuvre vipérine													
	Lézard agile, Lézard des souches													
	Lézard des murailles													
	Lézard des ruines, Lézard sicilien													
	Lézard vert													
	Lézard vivipare													
	Orvet													
	Vipère aspic													
	Vipère péliade													
	Autres reptiles													
	Tortue de Floride													
Total														

ANIMAUX PÉRIS

Amphibiens		Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessure par balle	Chiens	Pesticides poisons	Machine agricole	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autre cause	Totaux
Espèce														
	Crapaud accoucheur													
	Crapaud calamite													
	Crapaud commun													
	Crapaud vert													
	Grenouille agile													
	Grenouille de Lataste													
	Grenouille de Lessona													
	Grenouille rieuse													
	Grenouille rousse													
	Grenouille verte													
	Rainette italienne													
	Rainette verte													
	Salamandre tachetée													
	Salamandre noire													
	Sonneur à ventre jaune													
	Triton alpestre													
	Triton crêté													
	Triton crêté italien													
	Triton palmé													
	Triton ponctué, Triton lobé													
	Autres amphibiens													
Total	Total													

ANIMAUX PÉRIS

Oiseaux	Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessure par balle	Chiens	Pesticides poisons	Machine agricole	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autre cause	Totaux
Espèce													
Aigle royal													
Autour des palombes													
Bécasse des bois													
Busard Saint-Martin													
Buse variable	1	36		8								1	46
Canard chipeau													
Canard colvert	4			4		1							9
Canard hybride													
Canard pilet													
Canard siffleur													
Canard souchet													
Chouette hulotte													
Corbeau freux											17		17
Corneille mantelée													
Corneille noire	19	3									196		218
Cygne tuberculé	10	2		7		4						3	26
Effraie des clochers		16											16
Epervier d'Europe				1									1
Faisan de Colchide													
Faucon crécerelle	1			8									9
Faucon pèlerin													
Foulque macroule	1												1
Fuligule milouin													
Fuligule morillon													
Garrot à œil d'or													
Gélinotte des bois													
Grand Corbeau													
Grand Cormoran				1							13	1	15
Grand Tétrás		1											1
Grand-duc d'Europe													
Grèbe huppé				8									8

ANIMAUX PÉRIS

Oiseaux	Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessure par balle	Chiens	Pesticides poisons	Machine agricole	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autre cause	Totaux
Gypaète barbu													
Héron cendré		2											2
Hibou moyen-duc													
Lagopède alpin													
Milan noir													
Milan royal							1						1
Mouette rieuse													
Pie bavarde				6							2		8
Pigeon domestique	1		1								127	44	173
Pigeon ramier													
Poule d'eau													
Sarcelle d'été													
Sarcelle d'hiver													
Tétras lyre				1									1
Tourterelle turque													
Autres canards													
Autres oiseaux	107	3		8							1	16	135
Bernache du Canada													
Canard mandarin													
Canards hybrides													
Cygne noir													
Erismature rousse													
Oie cendrée													
Ouette d'Egypte													
Perdrix chukar													
Perdrix rouge													
Rapaces hybrides													
Rollier													
Tadorne casarca													
Total	144	63	1	52		5	1				356	65	687



Direction générale de l'environnement

Division biodiversité et paysage

Chemin de Marquisat 1

1025 Saint-Sulpice

